



HAL
open science

Article défini et référent réputé unique : le cas du soleil en grec ancien

Camille Denizot

► To cite this version:

Camille Denizot. Article défini et référent réputé unique : le cas du soleil en grec ancien. Emmanuel Dupraz; Liana Tronci. Aspects de la définitude. Langues, textes, grammaires, Presses universitaires de Rouen et du Havre, pp.99-126, 2017, 979-10-240-07311. halshs-02050319

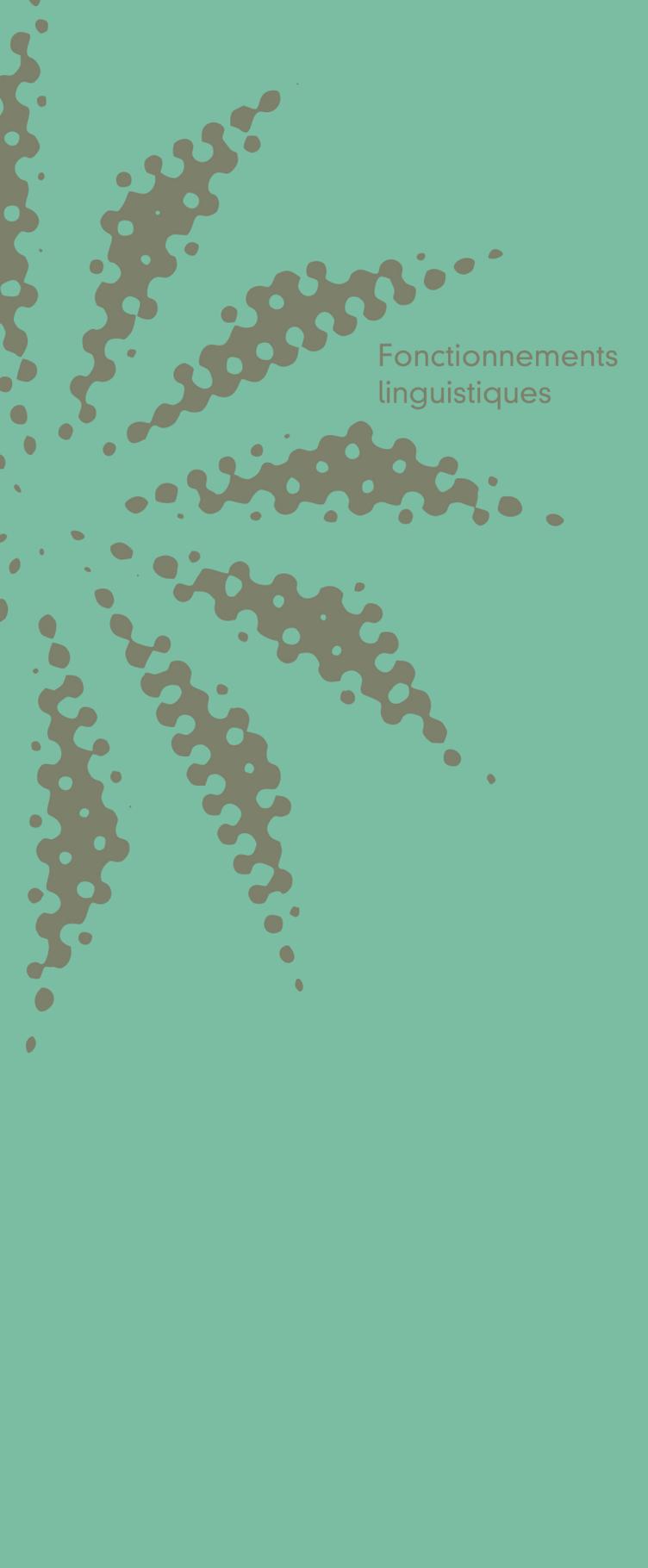
HAL Id: halshs-02050319

<https://shs.hal.science/halshs-02050319>

Submitted on 27 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ERLAC

Fonctionnements
linguistiques

Aspects
de la définitude

Langues,
textes,
grammaires

sous la direction
d'Emmanuel DUPRAZ
et de Liana TRONCI

 PURH

Collection « Cahiers de l'ÉRIAC », dirigée par Laurence Villard et Miguel A. Olmos

La collection « Cahiers de l'ÉRIAC » accueille des travaux consacrés à la diversité des espaces et des sociétés, sans s'astreindre à une définition étroite qui enferme les civilisations dans des frontières. Les disciplines abordées sont diverses, depuis la littérature et la linguistique jusqu'aux sciences humaines. La collection comprend plusieurs séries disciplinaires, mais elle est aussi un lieu où peuvent s'exprimer des perspectives typologiques ou transdisciplinaires.

Série « Fonctionnements linguistiques », dirigée par Emmanuel DUPRAZ

Comité scientifique : Frédérique Biville (professeur émérite, université de Lyon II, linguistique latine), Alain Blanc (professeur, université de Rouen, linguistique grecque), Agnès Celle (professeur, université de Paris VII, linguistique anglaise), Camille Denizot (docteur, université de Rouen, linguistique grecque), Emmanuel Dupraz (professeur, université libre de Bruxelles, linguistique latine), Catherine Filippi-Deswelle (maître de conférences, université de Rouen, linguistique anglaise), Sylvie Hancil (maître de conférences, université de Rouen, linguistique anglaise), Ana Isabel Ribera (maître de conférences, université de Rouen, linguistique hispanique), Hannah Rosén (professeur émérite, université hébraïque de Jérusalem, linguistique latine), Raphaël Salkie (professeur, université de Brighton, linguistique anglaise), José Vicente Lozano (professeur, université de Rouen, linguistique hispanique), Gerry Wakker (professeur, université de Groningen, linguistique grecque).

Déjà paru dans la série :

Camille Denizot, *Donner des ordres en grec ancien*, 2012

Camille Denizot et Emmanuel Dupraz (dir.), *Anaphore et anaphoriques: variété des langues, variété des emplois*, 2012

Camille Denizot et Emmanuel Dupraz (dir.), *Latin quis/qui, grec τις/τίς: parcours et fonctionnements. Études sur deux interrogatifs-indéfinis-relatifs*, 2014

Emmanuel Dupraz et Wojciech Sowa (dir.), *Genres épigraphiques et langues d'attestation fragmentaire dans l'espace méditerranéen*, 2015.

Aspects de la définitude

Langues, textes, grammaires

Sous la direction d'Emmanuel Dupraz et Liana Tronci

Presses universitaires de Rouen et du Havre

Mise en pages : Marion HUMMEL

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction,
sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays.*

© Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2017

Rue Lavoisier – 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex

<http://purh.univ-rouen.fr>

ISBN : 979-10-240-0731-1

Collection « Cahiers de l'ERAC » – ISSN : 2117-7880

Série « Fonctionnements linguistiques » – ISSN : 2119-9329

Présentation

Le présent volume rassemble six études qui abordent le sujet de la définitude dans des langues variées et suivant des perspectives théoriques et méthodologiques différentes. Les six études partagent cependant un point de vue sur les faits langagiers, qui réside à la fois dans le refus de toute notion linguistique construite *in abstracto* et dans le choix d'une approche qui voit les phénomènes linguistiques comme des faits corrélatifs structurés autour d'oppositions, et non comme des faits absolus. Certes, il est possible de définir la définitude. C'est une propriété que peut présenter une entité discursive : le locuteur considère que l'interlocuteur connaît celle-ci et peut l'identifier dans le contexte à partir des indications que lui-même lui fournit. Mais il est clair que cette définition, qui vaut au niveau sémantico-référentiel, nécessite d'une part d'être discutée du point de vue des éventuels marqueurs qui y renvoient, et d'autre part requiert un approfondissement des notions de connaissance et d'identifiabilité d'une entité qui lui sont sous-jacentes.

Les langues prises comme objet d'étude appartiennent pour la plupart au groupe indo-européen. Dans celles-ci, la définitude est censée se borner au niveau des syntagmes nominaux et relever de grammèmes spécifiques, tels que les déterminants (articles définis, indéfinis, etc.) et les adjectifs et pronoms indéfinis (tels que le français *quelque* ou *quelqu'un*). La première étude souligne la variabilité des langues à cet égard et met en question l'universalité de ces catégories. Dans cet article, Alain Lemaréchal propose une analyse des stratégies marquant la définitude dans un groupe de langues austronésiennes (le tagalog, l'ilocano, le malgache et le palau) qui, n'étant pas pourvues de grammèmes spécifiques (articles, déterminants), ont recours aux constructions syntaxiques et aux ressources pragmatiques telles que la hiérarchie de l'information et la continuité discursive pour manifester diverses catégories liées à la définitude. De l'analyse rigoureuse des différents types de constructions, on peut conclure que, dans ces langues, des marqueurs de définitude sont constitués par la subjectivation d'un syntagme nominal ainsi que par le marquage différentiel de l'objet direct, et que la distribution variable du topique et du focus peut indiquer la nature définie ou indéfinie des expressions. Les réflexions conclusives sur le rapport entre la structure morphologique (isolante, agglutinante, flexionnelle, etc.) et la possibilité d'autonomiser l'expression de la définitude, s'inscrivent parfaitement dans la ligne de pensée d'Edward Sapir. L'étude d'Alain Lemaréchal est programmatique et définit à elle seule un axe « Variété des langues » qui prend pleinement sa place au début du volume : elle permet de lancer une réflexion collective sur la notion de définitude, parce qu'elle montre la nécessité de collecter des données neuves, y compris dans des langues peu étudiées, afin d'aboutir à des perspectives nouvelles, y compris pour les théories elles-mêmes.

Un second axe « Contexte et construction du sens » est lié à l'importance de la construction textuelle dans l'analyse de la définitude. La deuxième étude, par Olivia Guérin, porte sur des anaphores qui se font à l'aide d'expressions définies, mais qui entraînent des procédures de glissement du spécifique au générique. La langue qui fait l'objet de l'étude est le français et la base de données est constituée par des extraits de récits de voyage qui ont pour sujet des descriptions encyclopédiques. Le phénomène discuté est intéressant d'un point de vue très général, car il n'est spécifique ni à la langue française ni au genre textuel des récits de voyage, bien qu'il soit fréquent dans ce type de textes. Les formes pronominales analysées dans leurs emplois textuels sont censées être définies mais, en tant qu'anaphores renvoyant à des syntagmes marqués comme indéfinis, elles dégagent une valeur générique. Grâce à cette construction textuelle se créent des catégories d'objets dont la forme est définie et les valeurs sémantiques et référentielles indéfinies. La valeur générique relève aussi de l'antécédent de l'anaphore, qui fonctionne comme un pivot comportant déjà une orientation vers la généralité.

Les facteurs liés à la construction textuelle émergent de façon claire dans l'étude de Silvia Pieroni. Cette dernière porte sur certains grammèmes latins qui sont censés être intrinsèquement définis, comme les pronoms personnels qui se réfèrent à la première personne (*ego* et *nos*) et les déictiques *hic*, *iste*, *ille*. L'analyse de la distribution de ces formes met en évidence deux valeurs différentes de l'*ego* comme fonction créatrice de tout acte langagier (le destinataire, selon la terminologie de Roman Jakobson) : il s'agit de l'*ego* « énonciateur » et de l'*ego* « énoncé », celui-ci extérieur à toute relation avec le destinataire, celui-là en relation avec lui et, pour cette raison, dialogique. Les interprétations textuelles qui sont liées à la distribution des différentes formes dérivent, selon l'auteur, de cette partition fonctionnelle de base et du contexte dans lequel les formes apparaissent et s'opposent les unes aux autres. Ce double fonctionnement de l'*ego* mériterait une étude de ses moyens d'expression dans d'autres langues.

Les trois dernières études tournent autour d'un axe « Formes et valeurs », qui se rattache directement à la pensée de Ferdinand de Saussure : les valeurs linguistiques ne sont ni les formes en tant que telles, ni le sémantisme auquel elles sont liées, mais le point de jonction entre les deux domaines et l'articulation complexe entre eux.

Les deux grammèmes indéfinis du latin *quisquis* et *quicumque* font l'objet de la quatrième étude du volume, par Emmanuel Dupraz. Les deux grammèmes, habituellement classés comme relatifs indéfinis, diffèrent par leur distribution : *quisquis* n'a pas d'emplois adnominaux, alors que *quicumque* a des emplois adnominaux aussi bien que pronominaux. Il s'agit dans ce cas aussi d'une étude sur corpus. La distribution des deux grammèmes montre une corrélation nette (négative pour *quisquis* et positive pour *quicumque*) avec une hiérarchie d'humanité ou d'inhérence : *quisquis* est employé pour renvoyer à des masses ou à des abstractions, et seulement de manière très marquée pour faire référence à des entités présentées comme dénombrables, alors que *quicumque* se réfère aux entités catégorisées comme relevant d'un degré plus élevé d'humanité.

L'étude de Camille Denizot porte sur le grec ancien, une langue qui est notamment pourvue d'articles définis, entre autres déterminants du nom. L'auteur examine les critères qui déterminent la distribution de l'article défini (vs l'absence d'article) en relation avec le nom d'un référent réputé unique, le soleil. Les plus que deux-cents occurrences de ce nom dans le corpus considéré et leur comportement ne s'expliquent qu'en prenant en

compte plusieurs facteurs, sémantiques, syntaxiques et pragmatiques. Une fois déterminé que l'emploi par défaut est l'emploi sans article, les critères qui font apparaître l'article sont ordonnés selon une échelle d'importance. Les critères les plus décisifs relèvent de la pragmatique et de la syntaxe : ce sont en effet la saillance discursive ainsi que la présence du nom dans un génitif adnominal ; moins central est le critère sémantique de l'agentivité du nom du soleil, qui entraîne la présence de l'article.

Enfin, dans l'article de Liana Tronci c'est la langue italienne qui fait l'objet de la recherche. Dans ce cas aussi, l'étude porte sur la distribution des articles (défini, indéfini, absence d'article) : les noms concernés dénotent des sentiments et les phrases considérées sont des phrases à verbe *avere* « avoir », ayant le nom de sentiment comme objet syntaxique et l'expérient comme sujet. La distribution des articles s'explique en faisant appel à des critères syntaxiques ; le caractère défini ou indéfini des noms de sentiments dans les phrases considérées n'est pas inhérent aux syntagmes nominaux mais est un effet secondaire de l'organisation syntaxique de la phrase dans son ensemble.

Nous espérons que la perspective à la fois comparative et fonctionnelle, adoptée par les études recueillies dans ce volume, a permis, d'une part, de repenser la notion traditionnelle de la définitude, et plus précisément la relation entre le sémantisme défini (ou indéfini) des expressions langagières et les formes employées, et, d'autre part, de relativiser le rôle prépondérant des grammèmes, tels que les articles, qui sont habituellement associés de façon biunivoque à l'expression de la définitude. À notre avis, c'est la variété des langues traitées et des phénomènes discutés, la diversité des approches proposées et des perspectives ouvertes, et la multiplicité des questions posées dans ces six contributions, qui font de la définitude un sujet de recherche encore vivant et séduisant.

Au terme de cette introduction, c'est un devoir agréable de remercier M^{me} Laurence Villard, alors directrice du centre de recherches Équipe de recherche interdisciplinaire sur les aires culturelles (ÉRIAC) de l'université de Rouen, du soutien qu'elle a accordé à la journée d'études du 4 juin 2012 intitulée *Sémantique et pragmatique des grammèmes : autour de la définitude*, dont sont issues une partie des recherches présentées dans le présent volume.

Emmanuel Dupraz et Liana Tronci

Article défini et référent réputé unique : le cas du soleil en grec ancien

Camille Denizot

1. POSITION DU PROBLÈME

Comme l'a bien montré Georges Kleiber (1990, 1992, notamment) à propos du français, le sens de l'article défini repose sur une présupposition d'unité existentielle. Dans une occurrence comme *Passe-moi le vase*, l'emploi de l'article présuppose qu'il existe un vase, le seul que le locuteur puisse prendre en considération et qui représente la totalité des occurrences du vase : lorsque l'article défini est employé, l'interlocuteur doit choisir parmi les différents mondes possibles celui qui donne sens à l'occurrence, selon ce que Georges Kleiber (1990) nomme des « circonstances d'évaluation ». Cette caractéristique explique que, dans une langue comme le français, on emploie l'article défini pour les objets réputés uniques (« le soleil ») ou pour des noms abstraits (« la justice »), dont l'unicité est en quelque sorte définitoire¹. Certes, il est toujours possible de ne pas employer l'article défini pour de tels mots, mais la présupposition d'unité existentielle s'en trouve nécessairement affectée : il peut s'agir de contextes où le référent réputé unique a perdu son unicité (« un soleil » ou « ce soleil » sont des expressions parfaitement dicibles si l'on parle de l'univers, dans un récit de science-fiction ou dans un article de physique, par exemple) ; il peut s'agir également de contextes où le nom abstrait n'est plus envisagé comme un tout, mais comme un référent segmentable : « une justice (expéditive/relative/impitoyable, etc.) » désigne une partie seulement du nom abstrait qui nécessite, lui, l'emploi d'un article défini². Pour reprendre les termes de Georges Kleiber (1990), les circonstances d'évaluation, qui justifient l'existence et l'unicité du

1. C'est ce que Io Manolessou et Geoffrey Horrocks (2007) et Maria Napoli (2009) nomment dans leurs études des « définis sémantiques » (par opposition aux « définis pragmatiques » dont la valeur définie est liée au contexte d'emploi).

2. La similarité entre les deux cas de figure n'est qu'incomplète, comme le montre leur compatibilité ou leur incompatibilité avec le pluriel : autant un nom dénotant un référent réputé unique peut admettre un pluriel (*Les trois soleils de Vinéa*, titre d'une bande dessinée, avec un pluriel de type additif, dans un monde contrefactuel), autant la même opération demeure difficile pour un nom abstrait, en tout cas dans une langue comme le français (**les justices expéditive et mesurée*, car l'addition met en jeu deux segments

nom, ont été modifiées. Elles entraînent la sélection d'un monde possible différent, où l'existence et l'unicité du « soleil » ou de la « justice » ne sont plus garanties. Comme on le voit, l'emploi de l'article entraîne des modes de donation du référent qui peuvent varier.

Dans cette perspective, le grec ancien fournit un cas de figure intéressant : le nom du « soleil » (ἥλιος [*hélíos*])³, référent réputé unique (et d'une manière plus robuste pour un locuteur grec de l'Antiquité qui ne conçoit qu'un seul système solaire, que pour nous), peut s'employer aussi bien avec un article défini que sans article défini. On peut théoriquement envisager deux types d'emploi de l'article pour un tel nom dans les langues qui disposent d'un article : soit, comme en français, l'emploi systématique de l'article défini, la marque grammaticale étant en quelque sorte redondante avec le signifié lexical du nom ; soit l'absence systématique d'article, puisque le signifié lexical du nom n'entraîne pas d'ambiguïté pour l'identification du référent. L'intérêt du grec ancien est de présenter les deux possibilités, apparemment sans différence sémantique claire⁴. Nous nous proposons donc dans cette étude d'explorer les raisons qui justifient la présence ou l'absence d'un article défini pour un nom dénotant un référent unique comme le nom du soleil en grec ancien. À quel mode de donation du référent correspond l'un ou l'autre choix ? Pour répondre à cette question, un préalable indispensable est de présenter les caractéristiques de l'article défini en grec ancien, ainsi que la méthode employée.

1. 1. DÉFINITUDE ET ARTICLE DÉFINI EN GREC ANCIEN : QUELQUES REPÈRES

Le grec ancien ne connaît qu'un article, l'article défini. Celui-ci est issu d'un thème indo-européen de démonstratif **so-/*to-*, et dans les états de langue les plus anciens, à savoir les poèmes homériques, ce grammème est effectivement attesté avec des emplois comme démonstratif, à côté des emplois émergents comme article⁵. En grec classique où ce grammème a un fonctionnement vivant d'article défini, ses emplois pronominaux, qui continuent les emplois originels comme démonstratif, sont seulement résiduels. Ces emplois ne sont cependant que des survivances qui ne remettent pas en cause le fonctionnement général de ce grammème comme article dans la synchronie du grec ancien⁶.

d'une même notion). De fait, dans beaucoup de langues, les noms abstraits sont des *singularia tantum* (voir Corbett, 2000 : 172-173).

3. La transcription adoptée ici est une transcription phonétique simplifiée, et non une transcription orthographique. L'accent aigu note une intonation montante sur la syllabe concernée, l'accent grave une neutralisation de l'intonation montante, et l'accent circonflexe une intonation montante-descendante.
4. Ce que dit Jean Humbert des « noms indiquant des objets uniques en eux-mêmes ou considérés comme tels par celui qui les emploie » (1960 : 46) est tout à fait représentatif du sentiment général : « On remarquera d'ailleurs que l'économie de l'article dans la détermination est *facultative* [italiques de l'auteur] : on relève parfois successivement la présence et l'absence de l'article sans raison apparente. »
5. Voir Chantraine, 1953 : 158-168, et, notamment, Basset, 2006.
6. Comme le remarque Michèle Biraud (1991 : 79-80), l'emploi pronominal de ce grammème en grec classique ne se retrouve que dans des contextes particuliers, qui forment un inventaire disparate : si l'on comprend la motivation diachronique de tels emplois, il reste difficile d'en donner une description unifiée sur le plan synchronique. Il s'agit soit de locutions figées comme *πρὸ τοῦ* [*pro tû*] « avant cela », soit d'emplois soutenus par le fonctionnement vivant d'autres grammèmes en synchronie, comme les particules adversatives (par exemple *ὁ δὲ* [*ho de*], « mais lui », anaphorique spécialisé dans les changements thématiques au niveau de la cohésion discursive).

Pour la détermination du nom, le grec classique ne fournit donc que deux possibilités: la présence d'un article ou l'absence d'article⁷. Si dans la tradition pédagogique, on relaie l'idée que l'absence d'article équivaut à une valeur d'indéfini, cette présentation est bien connue pour être simpliste. Toutes les grammaires, même celles qui font peu de place aux emplois marginaux, reconnaissent sans peine que bien des emplois sans article ne sauraient être traduits en français qu'avec l'article défini, signe que l'étiquette d'article « défini » pour le grec ancien recouvre une réalité linguistique qui mérite d'être décrite plus précisément⁸.

Cette constatation empirique est étayée par les études sur le système de la détermination nominale en grec ancien. Sans fournir un état de la question circonstancié, qui nous entraînerait trop loin, nous nous contenterons d'indiquer brièvement les principales manières de poser le problème, de façon à éclairer notre propre discussion des données. Deux points sont particulièrement problématiques pour une description raisonnée de l'emploi de l'article en grec ancien: le fait que certains syntagmes nominaux sans article reçoivent une interprétation définie (notamment dans des syntagmes prépositionnels); le fait que certaines sous-catégories de noms (comme les noms génériques, les noms propres, ou cas qui nous occupe ici, les noms dénotant des référents uniques) puissent s'employer avec ou sans article défini, d'une manière jugée obscure par les philologues et les linguistes.

Pour rendre compte de cette adéquation imparfaite entre présence d'un article et signifié défini, les études recourent à deux types d'explication.

La première fonction de l'article défini ne serait pas d'exprimer la définitude. C'est la position de Michèle Biraud (1991), qui reconnaît dans l'article du grec classique, en plus d'une forme d'expression de la présupposition existentielle, un outil d'actualisation dans le discours. Que faut-il entendre par la notion d'actualisation? Selon l'auteur (1991: 167), l'actualisation minimale, ou la non actualisation, est assurée par la détermination sans article, qui permet à un nom d'assurer uniquement la représentation d'un dénoté; en revanche, lorsque l'actualisation est assurée par l'article, ce dénoté devient en outre repérable⁹. Ainsi les syntagmes actualisés sont par définition définis, mais les syntagmes non actualisés peuvent avoir une acception définie ou indéfinie: « Selon le contexte, l'absence d'article correspond aussi bien à une interprétation indéfinie qu'à l'absence de toute détermination actualisante » (Biraud 1991: 114). Cette caractérisation comme outil d'actualisation permet de rendre compte de quelques régularités bien connues, comme la cooccurrence systématique de l'article avec les syntagmes nominaux modifiés par un démonstratif, ou l'absence systématique d'article dans les syntagmes nominaux qui

7. L'indéfini τις [tis] (bâti sur l'ancienne base largement répandue dans les langues indo-européennes d'indéfini-interrogatif-relatif) ne fonctionne pas comme déterminant (voir Biraud, 1991: 124-142). L'indéfini qui s'est développé en grec moderne ένας [énas] repose sur le numéral « un » (les premières attestations sporadiques de l'emploi du numéral εις [hefs] comme article datent de l'époque hellénistique, mais c'est surtout en grec médiéval que son successeur ένας [énas] commence à être employé de la sorte).

8. Par exemple Humbert, 1960: 43-56; Bizos, 1961: 5-13.

9. Par exemple, avec le pronom qui exprime l'ipséité, on attend des emplois actualisés du type αὐτὴ ἢ ἐπιστημὴ [autē: he: episte:mé:] (litt. « même la science », c'est-à-dire « la science elle-même »); les emplois sans article existent, même s'ils sont peu fréquents et renvoient au concept αὐτὴ ἐπιστημὴ [autē: episte:mé:] (Platon, République 483c, cité dans Biraud, 1991: 167, litt. « même science », c'est-à-dire « la Science en soi »).

fonctionnent comme prédicat¹⁰. En cela, il ne s'agit pas d'un outil plus puissant que la caractérisation sémantique de l'article comme défini. La notion d'actualisation présente cependant un intérêt supplémentaire, qui est de pouvoir rendre compte d'expressions comme 1a), dans des syntagmes verbaux où le nom défini n'est pas actualisé et n'est donc pas modifié par l'article, ou 1b) pour des compléments d'adjectifs qui présentent la même configuration (définitude sans actualisation et donc absence d'article)¹¹.

(1)	a.	συγγνώμ-ην <i>syngnó:m-ε:n</i> pardon-ACC.SG « pardonner »	ἔχ-ειν <i>ék^h-e:n</i> avoir-INF.PR.ACT
	b.	ἄξι-ος <i>áksi-os</i> digne-NOM.M.SG « digne d'éloge »	ἐπαίν-ου <i>epáin-u:</i> louange-GÉN.SG

Une telle présentation correspond à un sentiment des hellénistes, tel que l'exprimait déjà Basil Lanneau Gildersleeve (1900 : § 514) : selon lui, si l'absence d'article renvoie implicitement à du défini ou à de l'indéfini selon les contextes, la présence de l'article en grec permet de renvoyer explicitement à du défini. L'article semble donc apporter quelque chose en plus, qui ne relève pas uniquement de la définitude, puisque l'absence d'article est compatible avec la définitude.

Malgré les grands mérites de l'étude de Michèle Biraud (et en particulier celui d'être fondée sur l'examen d'un large corpus, celui de la prose oratoire classique), dont notre présentation sommaire est loin de rendre entièrement compte, certains points sont laissés dans l'ombre. En particulier, la question de l'emploi apparemment facultatif de l'article dans le cas des noms intrinsèquement actualisés comme les noms propres, par exemple, pose un problème évident dans le cadre de l'explication de M. Biraud¹².

Une deuxième manière de rendre compte de cette difficulté est représentée par l'étude de Stephanie Bakker (2009) : selon cet auteur, l'article du grec exprime bien la définitude, mais celle-ci n'est pertinente que pour certains noms, en l'occurrence les

10. Et de manière peut-être plus intéressante encore, cela permet de rendre compte des cas rares où cette régularité ne s'observe pas. Par exemple, dans le cas des syntagmes nominaux comportant un démonstratif, mais pas d'article, la définitude peut être contextuelle mais non actualisée et renvoyer à un type (est cité, par exemple, ἐπὶ γῆν τήνδε [*epi gé:n té:nde*] (Thucydide 2.7.4.3), litt. « sur terre cette », sans l'article normalement attendu, renvoyant à un type de terre et non à une terre actualisée).

11. Liste des abréviations pour les gloses : ACC : accusatif ; ACT : actif ; AO : aoriste ; DAT : datif ; F : féminin ; GÉN : génitif ; IMPFT : imparfait ; IND : indicatif ; INF : infinitif ; M : masculin ; MOY : moyen ; NOM : nominatif ; NT : neutre ; PART : particule ; PASS : passif ; PL : pluriel ; PR : présent ; PRÉP : préposition ; PTCP : participe ; SG : singulier ; SUBJ : subjonctif.

12. Nous reviendrons sur la question des noms propres avec ou sans article, qui présente des points communs avec la question qui nous occupe. Notons cependant que M. Biraud (1991 : 115) évoque le cas de syntagmes comme εἰς ἀστύ [*e:s astý́*], litt. « vers ville », c'est-à-dire « vers la ville » (Lysias 12.16) ou ἥλιος ἀνέσχευ [*hé:lios anésk^hen*] (Platon, *Banquet* 220d), litt. « soleil se leva », c'est-à-dire « le soleil se leva ». Elle explique deux types d'exemples comme relevant d'un emploi défini, non actualisé. Pour ces deux exemples, voir 4.2. pour les syntagmes prépositionnels et 5.1. pour les actions prototypiques.

noms référentiels. Seuls les noms référentiels connaissent la distinction entre définis (avec l'article) et indéfinis (sans article) ; les noms non référentiels, quant à eux, ne présentent pas d'article. Dans ces conditions, la définitude portée par l'article du grec relève du marquage de ce qu'elle nomme « *identifiability* » : comme le dit Stephanie Bakker (2009 : 162), « *a definite article is appropriate if the speaker presents the referent in question as unequivocally relatable to an available cognitive structure that is relevant in the given discourse* ». Dans cette perspective, Stephanie Bakker se doit de rendre compte des génériques, au singulier ou au pluriel, qui peuvent s'employer avec un article : dans ce cas, montre-t-elle, le syntagme nominal est identifiable par rapport à un type ou à une classe de référents. Cette description rejoint curieusement le sentiment du grammairien Apollonios Dyscole, au II^e siècle de notre ère : « Le propre de l'article [...], c'est l'anaphore, c'est-à-dire l'indication d'une personne déjà connue » (Lallot, 1997 : § 43). Notre présentation à grands traits ne rend pas entièrement justice au vaste travail de Bakker, basé lui aussi sur une étude de corpus (la prose historique d'Hérodote), et en particulier sur les nombreuses nuances apportées par l'auteur à cette caractérisation qui peut paraître bien schématique¹³. Cependant, même sans entrer dans le détail des analyses de l'auteur, il convient d'en souligner plusieurs limites. Notons tout d'abord qu'elle ne justifie que les syntagmes avec article, sans les faire contraster avec les syntagmes sans article, ce qui peut s'avérer gênant, notamment dans le cas des emplois génériques¹⁴. D'une manière encore plus gênante pour la question qui nous occupe, le cas des noms propres et des noms dénotant des référents réputés uniques est volontairement laissé de côté : dans ces deux cas où l'identifiabilité n'est pas problématique, il aurait été cependant instructif de comprendre ce qu'apportait un article par rapport à une absence d'article. L'auteur reconnaît d'ailleurs très honnêtement cette limite¹⁵.

Dans ces conditions, il paraît clair que les études sur la détermination nominale en grec ancien peinent à rendre compte de l'emploi, apparemment facultatif, de l'article défini dans quelques emplois bien circonscrits (les noms propres, les noms génériques et les noms abstraits, les noms dénotant des référents réputés uniques). De fait, au moins trois études récentes (Manolessou et Horrocks, 2007 ; Napoli, 2009 ; Guardiano, 2013) rouvrent le dossier de l'article défini en grec, en mettant au centre du débat ces cas où l'emploi de l'article semble « optionnel ». Curieusement, ces trois études, malgré

13. En particulier, l'auteur tire parti de critères syntaxiques (les syntagmes nominaux sujets d'une copule, les termes coordonnés) ou sémantiques (les emplois distributifs, les expressions figées) pour nuancer ce tableau général.

14. Si l'auteur indique bien (2009 : 206) qu'il n'existe pas selon elle de noms génériques au pluriel employés sans article (*contra* Kühner et Gerth, 1904 : § 461), elle reconnaît en revanche qu'un nom au singulier peut être générique, qu'il soit avec ou sans article (2009 : 199-200, note 97). Comme il s'agit pour elle de contester l'idée que l'article renvoie à l'unicité du référent, il lui est possible de n'étudier que les syntagmes génériques avec article, pour prouver que le critère de l'identifiabilité est préférable à celui de l'unicité du référent. Le lecteur qui cherche à comprendre pourquoi un nom générique singulier peut s'employer avec ou sans article, et ce qu'implique la différence entre les deux possibilités, regrette cependant qu'aucune attention ne soit portée aux syntagmes génériques sans article (selon Bakker, 2009 : 200, « *The two possibilities often alter in free variation* »).

15. Voir Bakker, 2009 : 182, note 60 : « *N[oun] P[hrases] with forms of “γῆ” [« terre », [gê:]], “θάλασσα” [« mer », [tʰálassa]] and “ἥλιος” [« soleil », [hé:lios]] more frequently lack an article than would be expected on their identifiability, especially with a preposition. The exact reason for their deviant behaviour could not be established* ». Sur les syntagmes prépositionnels, voir section 4.2. *infra*.

d'importantes divergences théoriques, se rejoignent en ce qu'elles adoptent toutes trois une perspective diachronique : il s'agit à chaque fois de retracer l'évolution de l'article défini, depuis le grec ancien jusqu'en grec moderne, en décrivant les sphères d'emploi de plus en plus importantes de l'article depuis le grec homérique jusqu'au grec moderne, en passant par le grec classique et la *koinè*. En ce sens, les cas qui nous occupent, où l'emploi de l'article paraît facultatif, reçoivent une interprétation purement diachronique : l'emploi de l'article s'étant étendu, il aurait progressivement gagné des secteurs où il n'était pas présent (les noms dénotant des référents uniques, les noms propres, etc.), de manière redondante et facultative, avant de se généraliser. Une telle explication a le mérite de replacer le problème dans un cadre plus vaste ; selon nous, elle élude cependant une question importante : quelle est la cohérence, en synchronie, d'un système où l'alternance entre un grammème et son absence semble aléatoire¹⁶ ?

1. 2. CORPUS ET MÉTHODE

Comme on le comprend, nous posons la question différemment. À la manière d'Albert Rijksbaron (2006), nous partons du principe que la présence ou l'absence d'un article ne saurait être tout à fait aléatoire, et qu'il est donc nécessaire de rechercher les facteurs pertinents : ce n'est qu'une fois prouvée l'absence de tels facteurs que l'on pourra se résoudre au caractère facultatif de l'article défini¹⁷. Dans son étude sur les noms propres avec ou sans article, Albert Rijksbaron (2006) plaide ainsi pour la nécessité de reconnaître une fonction à de tels articles, en l'occurrence une fonction pragmatique (pour une mise en relief, ou avec une fonction contrastive, notamment dans des tours de parole)¹⁸ ; il parle en ce cas « d'anaphore forte ». Nous reviendrons plus précisément sur les critères d'Albert Rijksbaron et sur les implications pour les noms propres accompagnés d'article, qui ne sont pas immédiatement comparables aux emplois de ἥλιος [*hélílios*] (la fonction contrastive de l'article paraît nettement moins pertinente *a priori* que dans le cas d'un nom propre) ; mais notre ambition est comparable. Nous souhaitons nous appuyer sur une étude de cas, la plus précise possible, à partir d'un corpus traité de manière exhaustive : cette contrainte heuristique qui oblige à rendre compte de toutes les occurrences, même les plus improbables, nous semble cruciale dans le cas d'une langue ancienne, pour laquelle aucun jugement d'acceptabilité fiable ne peut être exprimé. À partir de ce corpus, il s'agit de tester les différents critères susceptibles d'expliquer la différence entre un emploi avec article et un emploi sans article, dans le cas d'un nom dénotant un référent réputé unique. Nous espérons ainsi rendre compte de cette alternance jugée aléatoire.

16. Notons que Maria Napoli (2009 : 599) pose explicitement la question, sans y apporter de réponse. Il nous semble symptomatique qu'aucune de ces études ne tire profit de Rijksbaron, 2006. Son propos est certes plus modeste (il porte sur l'emploi du nom propre « Cyrus » dans l'*Anabase* de Xénophon), mais il propose une étude de cas, sur corpus, pour tenter de rendre compte de l'alternance des emplois de noms propres avec ou sans article.

17. L'un des premiers philologues à avoir décrit précisément l'emploi de l'article du grec ancien voyait ainsi dans cette question un problème de stylistique et non une question linguistique : « *But "the article with proper nouns" is a chapter in the aesthetics of Greek Syntax* » (Gildersleeve, 1890 : 487).

18. Sur ce critère, voir 5.2.

Pour répondre à ces différentes exigences, nous n'avons pris en compte qu'un mot, ἥλιος [*hē:lios*], mais nous en avons étudié toutes les occurrences chez plusieurs auteurs. Ceux-ci sont tous des prosateurs de l'époque classique. En effet, c'est pour la période classique que les philologues insistent sur le caractère apparemment gratuit de l'alternance entre emplois sans article et emplois avec article. Nous avons écarté les textes poétiques, où l'emploi de l'article est nettement moins fréquent¹⁹, qu'il s'agisse de raisons métriques ou stylistiques (en particulier pour imiter le modèle homérique où le thème d'article est encore fort proche de sa valeur ancienne de démonstratif). Prendre en compte ces textes poétiques peut constituer un objet d'étude intéressant, mais il nécessite préalablement, selon nous, que soient clairement décrits et expliqués les emplois en prose, soumis à moins de contraintes. Le corpus d'environ 200 occurrences que nous étudions se présente comme suit²⁰:

Tableau 1. Corpus d'étude

Auteurs	Occurrences sans article	Occurrences avec article	Total
Thucydide	8	2	10
Hérodote	37	35	72
Xénophon	20	23	43
Platon	57	26	83
Total	122	86	208

Nous n'entreprendrons pas de comparer le nombre des occurrences entre les auteurs: ni l'objet de notre étude, ni les tailles de corpus assez divergentes ne nous y incitent²¹; en revanche, ce tableau donne quelques indications sur la fréquence relative de l'emploi avec article et de l'emploi sans article, chez chaque auteur. Ainsi, chez Hérodote et chez Xénophon, les proportions entre les deux emplois sont comparables; en revanche, chez Thucydide et surtout chez Platon, c'est l'emploi sans article qui domine nettement. Sans être décisive, cette constatation laisse à penser que, s'il existe un emploi par défaut, il s'agit probablement de l'emploi sans article, et que ce sont les emplois avec article qu'il faut expliquer comme plus marqués²². Plusieurs arguments vont en ce sens.

(a) Sur un plan théorique, d'abord, comme le souligne Alain Lemaréchal (2014, en dernier lieu), quand le linguiste se trouve face à une structure pourvue d'une marque ou de tout autre élément, et d'une structure dépourvue d'une telle marque, c'est « la structure sans » dont il faut partir pour expliquer la « structure avec »: la structure dépourvue de

19. Par exemple, chez Euripide, auteur contemporain de ceux de notre corpus, aucune des 30 occurrences de ἥλιος [*hē:lios*] n'est accompagnée de l'article.

20. Pour nos relevés, nous avons utilisé le *Thesaurus Linguae Graecae* (University of California, Irvine): <http://www.tlg.uci.edu/>.

21. Elles vont en effet du simple (150 000 mots chez Thucydide, 190 000 chez Hérodote) au quadruple (600 000 mots chez Platon), Xénophon se situant entre les deux (300 000 mots).

22. Albert Rijksbaron (2006) part du même principe. Dans le cas des noms propres, qu'il étudie, l'article n'est en aucun cas nécessaire à l'identification, ce qui incite à se demander quel rôle supplémentaire il est amené à jouer.

marques fonctionne en synchronie et doit donc pouvoir être expliquée en elle-même²³. Il s'agit ensuite de comprendre ce qu'apporte l'élément supplémentaire dans la structure pourvue de marques.

(b) Nous avons signalé les emplois dans la poésie de la même époque, le plus souvent dépourvus d'article. Certes cette situation s'explique sans doute comme un reflet de la diachronie, puisqu'il s'agit au moins en partie d'emplois archaisants, sur le modèle de la poésie homérique; mais en synchronie, ces textes poétiques sont des textes linguistiquement valides. S'il est possible de se passer massivement d'articles dans certains textes, cela semble indiquer que la présence d'un article contribue à ajouter quelque chose au syntagme nominal.

Pour notre étude, nous partons donc de l'hypothèse de départ suivante: dans le cas du nom du soleil, l'article n'étant pas nécessaire, qu'apporte-t-il de plus, et à quel niveau de l'analyse linguistique? Pour y répondre, nous aborderons les domaines syntaxique, sémantique et pragmatique, en commençant par évaluer la pertinence de deux critères bien connus, celui de l'unicité du référent et celui de son degré de référentialité.

2. LE CRITÈRE DE L'UNICITÉ DU RÉFÉRENT

Le paradoxe que constitue l'emploi facultatif de l'article avec un nom dénotant un référent réputé unique repose sur deux particularités bien connues de l'article défini: le fait qu'il exprime une présupposition d'unicité existentielle d'une part; le fait qu'il permette de présenter le nom modifié comme un nom référentiel d'autre part. C'est la robustesse de ces deux particularités que nous abordons en 2 et en 3.

2. 1. L'UNICITÉ À L'ÉPREUVE DU PLURIEL

Nous l'avons déjà souligné, l'article suppose l'unicité et le soleil dénote un référent unique, sauf dans des mondes contrefactuels. Les contextes contrefactuels où plusieurs soleils sont envisagés existent en grec ancien. Ainsi, Plutarque (auteur du 1^{er} siècle de notre ère) évoque l'absurdité de plusieurs soleils (*Des défauts des oracles*, 425e13); cette pluralité de soleils peut même être l'exemple emblématique d'un monde contrefactuel²⁴. Il est cependant toujours envisageable de présenter ce contrefactuel comme une possibilité, comme en (2):

(2)	καὶ μὴν	ὀράν	μοι	δύο	μὲν	ἡλί-ους	δοκῶ
	[<i>kaj mɛ:n</i>	<i>horâ:n</i>	<i>moj</i>	<i>dýo</i>	<i>men</i>	<i>he:li-us</i>	<i>dokô:</i>]
	et de fait	voir-INF.	à moi	deux	PART	soleil-ACC.PL	je.semble
		PR.ACT					

23. Signalons que les études anciennes procèdent de façon inverse: Harry, 1898 indique les cas où l'article peut être omis (avec les noms propres, les abstraits définis, etc.); Kühner et Gerth, 1904: § 462b consacre un paragraphe à l'absence d'article devant les noms comme celui du soleil, alors qu'aucune remarque n'est faite sur l'emploi de l'article devant de tels noms.

24. Pseudo-Plutarque *Apophtegmes* 180b10: «Il répondit à Darius que la terre ne pouvait pas plus supporter deux soleils que l'Asie deux rois.»

« Et de fait, il me semble bien voir deux soleils. » (Euripide, *Bacchantes* 918)

Cependant, des occurrences du nom du soleil se rencontrent également dans des contextes non contrefactuels. On en rencontre une cinquantaine d'exemples de l'époque classique à l'époque romaine²⁵: sans être un phénomène très fréquent, cette possibilité mérite cependant un rapide examen.

Nous pouvons tout d'abord écarter les cas où le soleil est employé comme une mesure du temps, pour désigner la journée (comme peut le faire la lune dans d'autres civilisations):

- (3) ἡλί-ους μυρί-ους διελθ-ών
 [he:li-u:s myri-u:s dielt^h-ó:n]
 soleil-ACC.PL milliers-ACC.PL ayant.parcouru-NOM.M.SG
 « ayant cheminé une multitude de soleils » (*i.e.* de jours). (Euripide, *Hélène* 652)

Dans une telle acception, l'unicité n'est plus un trait définitoire du soleil. Le pluriel s'emploie également dans des emplois où le soleil est reconnu pour sa valeur thermique, asséchante: le nom « soleil » désigne alors l'action du soleil, et le pluriel se comprend par itération de cette action chauffante et/ou asséchante. Cet emploi se rencontre dès le VI^e siècle avant notre ère (Ésope, 96.3.10), et se rencontre à l'époque classique (Thucydide 7.87.1.3, où le nom du soleil est employé par contraste avec τὸ πνίγος [*to pni:gos*] qui désigne les rigueurs du climat), et à l'époque hellénistique:

- (4) ἡλί-ους δὲ φυλάσσει καὶ τ-ὰ ψύχ-εα
 [he:li-u:s de phylass-est^hai kai t-a psýk^h-ea]
 soleil-ACC.PL PART se.garder-INF.PR.MOY et les-ACC.PL froids-ACC.PL
 « et se garder des soleils et des froids » (Hippocrate, *Du régime* 3.68.105)²⁶

De cette valeur itérative dénotant l'action du soleil découle le dernier type d'emploi au pluriel du nom « soleil »: il s'agit d'une désignation du climat, comme dans (5):

- (5) ἔχουσαν τι ἐμπερὲς ἐκεῖν-αις κατὰ τ-οὺς ἡλί-ους
 [ékhu:s-an ti empherès ekein-ais kata t-u:s he:li-u:s]
 ayant quelque.chose ressemblant à.celles-ci les soleil
 ACC.F.SG ACC.NT.SG ACC.NT.SG DAT.F.PL PREP ACC.PL ACC.PL
 « [*i.e.* l'Inde] ayant quelque chose de ressemblant à celles-ci [*i.e.* l'Arabie et l'Éthiopie] quant aux soleils » (*i.e.* quant au climat). (Strabon, 15.1.22.16)

25. Dans la mesure où les occurrences sont peu nombreuses, notre recherche a porté sur l'ensemble des textes grecs de l'époque archaïque à l'époque romaine, sur cette question du pluriel.

26. L'expression qui désigne « les froids » (τὰ ψύχρα [*ta psýk^hea*]) comporte un article; celui-ci est en quelque sorte contraint par la syntaxe, puisqu'il s'agit d'un emploi d'adjectif neutre pluriel substantivé (pour désigner des occurrences répétées de froid), l'article étant précisément l'outil de substantivation.

Dans de tels emplois, le pluriel s'explique ici aussi par une valeur itérative.

Dans chacun de ces exemples, l'existence d'un pluriel ne dément pas l'unicité du référent « soleil ». Il s'agit en fait à chaque fois de supposer plusieurs mondes (mondes possibles, éventuels, etc.) et donc plusieurs occurrences d'un unique soleil : il faut plusieurs occurrences du soleil pour qu'il soit efficace ou pour qu'il serve de définition à un climat, ce qui explique l'emploi possible au pluriel.

Ainsi, il apparaît nettement que l'unicité constitue un trait sémantique particulièrement important pour un tel nom. Dans ces conditions, on peut se demander à quoi peut bien servir l'article défini.

2. 2. LE DÉFINI FAIBLE ET L'ABSENCE D'UNICITÉ

Une deuxième piste consiste à envisager le fait que l'article ne serve pas principalement à présupposer l'existence unique du référent. Cette manière d'envisager le problème rejoint la question de ce que l'on nomme les définis faibles. Comme le souligne Claire Beyssade (2013), dans certains cas, l'article défini peut référer à un type et non à un individu unique. Il s'agit soit d'expressions du type « prendre le train » ou de constructions syntaxiques comme « cela vient de l'étudiant d'un linguiste ». Dans de tels cas, selon l'auteur, la présupposition d'unicité est faible et conditionnée à l'existence d'un référent. L'argumentation de Beyssade repose sur le fait qu'il peut y avoir plus d'un référent présupposé, comme le montrent les exemples forgés (6) et (7).

(6) *John a pris le train et a fait un changement à Berlin.*

(7) a. *Sa maison se situe sur le versant d'une montagne.*

b. *Cet exemple vient de l'étudiant d'un linguiste qui a de nombreux doctorants.*

En (6), le contexte présuppose en réalité qu'il a existé au moins deux trains, ce qui indique bien que l'article défini ne présuppose pas un référent unique, mais renvoie à un type. En (7a) et (7b), dans une structure « SN défini + modifieur indéfini », ce sont les connaissances extralinguistiques qui interviennent : sachant qu'une montagne n'a pas qu'un versant, il est peu probable que l'article défini fasse intervenir une présupposition d'unicité ; un linguiste n'a pas qu'un étudiant, *a fortiori* si on construit contextuellement le fait qu'il ait de nombreux étudiants avancés. Notons qu'en (7), le phénomène en jeu rejoint les problématiques qui sont celles de l'anaphore associative ; ces exemples montrent cependant, tout comme (6), que l'article défini ne présuppose pas nécessairement l'unicité du référent²⁷.

Sans prétendre faire avancer le dossier vaste et complexe des définis faibles en français, nous nous contenterons de remarquer que les exemples (6) et (7) font intervenir deux modes de donation référentielle bien différents. En (6), le syntagme nominal est effectivement non référentiel et renvoie à un type, alors que dans (7), il existe des circonstances d'évaluation, pour reprendre l'expression de G. Kleiber, qui assurent l'unicité du référent : la maison ne se trouve que sur un seul versant existant, l'idée vient d'un

27. On retrouve ici des caractéristiques qui sont aussi celles des expressions comme « à l'hôpital », étudiées par Corblin, 2011.

soleil étudiant existant, même si ni l'un ni l'autre ne sont identifiés, ni même identifiables. La différence entre (6) et (7) apparaît d'autant mieux en cas de reprise anaphorique :

- (8) a. *John a pris le train pour Paris. Il était très en retard.*
 b. *?Marie a pris le train pour Paris. Il était très en retard.*

En (8a), l'interprétation du pronom est ambiguë, dans la mesure où il peut aussi bien pointer vers *John* que vers *le train*. Si l'on construit un contexte de nature à lever l'ambiguïté de l'antécédent anaphorique comme en (8b), la phrase perd en acceptabilité, sans devenir franchement agrammaticale. Les exemples (9a) et (9b), en revanche, ne posent pas les mêmes difficultés :

- (9) a. *Sa maison se situe sur le versant d'une montagne. Il est bien ensoleillé.*
 b. *Cela vient de l'étudiante d'un linguiste. Elle a trouvé un exemple décisif.*

Cette différence d'acceptabilité entre (8) et (9) doit nous inciter à utiliser avec précaution la notion de définis faibles, surtout si l'on tente de la transposer en grec ancien. Il nous semble que dans le cas des expressions comme « prendre le train », le grec ancien, s'il connaissait cette réalité extra-linguistique, n'emploierait pas l'article. C'est ce que montre en tout cas l'exemple (1a) (littéralement « avoir pardon », équivalent approximatif de « pardonner », sans article), que nous avons cité pour illustrer le cadre explicatif de Michèle Biraud (1991), exemple sans article pour un syntagme défini non actualisé. Cette piste devra être explorée plus précisément, en particulier dans le cas des expressions plus ou moins figées ou de la phraséologie (voir section 5.1). En revanche, les expressions « le X d'un Y » relèvent en grec ancien d'une syntaxe de la complémentation, qui semble avoir développé des règles propres dans le domaine du mode de donation référentielle (voir section 4.1).

Ainsi, il apparaît que le parallèle avec les définis faibles du français n'est pas de nature à remettre profondément en cause le fait que l'article défini serve principalement à exprimer une présupposition d'unité existentielle. Si le nom du « soleil » est fondamentalement porteur de cette unicité et que l'article défini présuppose une telle unicité, le fait que l'article puisse être présent ou absent devant le nom du « soleil » en grec ancien ne doit donc pas être corrélé étroitement à ce critère. Il faut donc examiner l'autre caractéristique habituellement reconnue de l'article défini en grec ancien, sa faculté à faire d'un syntagme nominal un élément référentiel.

3. RÉFÉRENTIALITÉ OU AGENTIVITÉ ?

3. 1. LES LIMITES DU CRITÈRE DE RÉFÉRENTIALITÉ

Si l'on suit Stephanie Bakker (2009), selon qui seuls les noms référentiels sont susceptibles d'être caractérisés par l'article, plus les acceptions du nom « soleil » sont référentielles, plus l'article est susceptible d'apparaître. De fait, il est possible de distinguer plusieurs acceptions du nom du soleil en grec ancien : il peut désigner, si l'on progresse

du plus référentiel au moins référentiel²⁸, le dieu (avec des emplois comme nom propre), l'astre, sa lumière ou sa position dans le ciel. Les emplois qui désignent le dieu doivent donc être davantage susceptibles de comporter un article que ceux qui désignent la lumière ou la position de l'astre. Cette idée rejoint une remarque de Basil Lanneau Gildersleeve (1900 : § 564), selon qui le nom du soleil ἥλιος [*hé:lios*], lorsqu'il est employé sans article, désigne la lumière du soleil (« *sunshine* ») et non le soleil lui-même (« *sun* »). Une telle remarque peut trouver des appuis dans notre corpus, par exemple dans une structure « préposition (+article) + nom », comme en (10a) et (10b) :

- | | | | | | |
|------|----|---|-----------------------------|----------------------------------|--|
| (10) | a. | εὔχετο
[éuk ^h eto
il.priaait-IND.IMPFT.3SG
« Il priaait en direction du soleil » (Hérodote, 7.54.6) | πρὸς
<i>pros</i>
vers | τ-ὸν
<i>t-on</i>
le-ACC.SG | ἥλι-ον
<i>hé:li-on</i>
soleil-ACC.SG |
| | b. | αὐαίνουσι
[aυaίνu:si
ils.font.sécher-IND.PR.3PL
« Ils font sécher au soleil » (Hérodote, 2.92.9) | πρὸς
<i>pros</i>
vers | | ἥλι-ον
<i>hé:li-on</i>
soleil-ACC.SG |

Dans de tels exemples, il semble bien que la différence repose sur le caractère plus ou moins référentiel du nom du soleil, d'une manière qui rejaillit sur la sémantique lexicale : en (10a), le soleil désigne l'astre divinisé, de telle sorte que l'on pourrait envisager de le comprendre comme un nom propre²⁹ ; en (10b), seule l'action du soleil est envisagée et une désignation non référentielle semble adaptée.

Si de tels exemples corroborent le sentiment de linguistes comme Basil Lanneau Gildersleeve et paraissent fournir une solution séduisante, le fait de disposer d'un corpus exhaustif chez quelques auteurs permet de voir sans ambiguïté que les contre-exemples sont bien trop nombreux pour que l'on se satisfasse de la corrélation entre référentialité et présence de l'article. En effet, si l'on considère, par exemple, les noms propres, on ne constate pas de lien net entre présence de l'article et emploi du nom du soleil comme nom propre³⁰. Sur les 25 occurrences comme noms propres, seules 12 présentent l'article et aucune des 8 occurrences de Platon ne présente d'article. À l'inverse, on trouve sans difficulté des exemples où le nom du soleil dénote la lumière du soleil mais présente l'article, comme en (11), dans une structure en tous points comparable à (10b) :

28. Au sens où l'on peut lui assigner un référent unique dans l'univers de croyance du locuteur.

29. Rappelons que la graphie (présence ou nom d'une majuscule) ne permet pas de savoir s'il s'agit ou non d'un nom propre, dans la mesure où de telles graphies sont exclusivement le reflet des décisions des éditeurs modernes.

30. En l'absence de critères non ambigus comme la graphie (voir note précédente) pour repérer les noms propres, nous n'avons retenu comme tels que ceux qui nous paraissaient absolument certains (coordination avec un autre nom de dieu, reprise anaphorique par le terme « dieu », contexte cultuel, etc.). Une telle manière de procéder laisse probablement de côté certains cas plus difficiles.

- (11) ὀπτ-ῆν ὅτι μάλιστα πρὸς τ-ὸν ἥλι-ον
 [opt-è:n hóti málista pros t-on hé:li-on]
 cuite-ACC.F.SG le.plus.possible vers le-ACC.SG soleil-ACC.SG
 « [i.e. une terre] le plus possible cuite au soleil » (Xénophon, *Économique* 16.13.4)

De la même manière, quand le nom du soleil dénote l'astre, il peut s'employer avec ou sans article. C'est le cas de plusieurs exemples qui évoquent une éclipse du soleil, contexte où l'on est sûr que c'est bien l'astre qui est envisagé: on trouve aussi bien des emplois sans article³¹ qu'avec article³², y compris chez le même auteur.

Dans ces conditions, il paraît clair que la référentialité ne peut être seule en jeu dans l'emploi de l'article défini. À partir de ces exemples, notre hypothèse est la suivante: l'emploi de l'article avec le nom du soleil ne repose pas sur son caractère plus référentiel (ce critère peut s'ajouter à d'autres critères plus proéminents), mais pour une grande part sur son caractère plus agentif. Référentialité et agentivité se recoupent en partie; le nom propre, par exemple, désignant le soleil comme un dieu, est en général à la fois référentiel et agentif. Cependant l'agentivité peut être construite contextuellement, voire syntaxiquement. C'est cette hypothèse qu'il s'agit à présent de tester.

3. 2. POUR UNE PRISE EN COMPTE DE L'AGENTIVITÉ

Le critère de l'agentivité nous a été suggéré par les exemples où le soleil est présenté comme responsable d'un état de fait; dans ce contexte sémantique, il est en général accompagné de l'article. C'est ce que montre (12), parmi d'autres exemples:

- (12) οὕτω τ-ὸν ἥλι-ον νενόμικα τούτ-ων αἴτι-ον εἶναι
 [hú:to: t-on hé:li-on nenómika tú:t-o:n aítī-on ê:nai]
 ainsi le- soleil- je.consидère ceci- responsable- être-INF.PR
 ACC.SG ACC.SG GÉN.NT.PL ACC.SG
 « Ainsi, je considère que le soleil est responsable de ces choses » (Hérodote, 2.25.23)

Si cette corrélation entre agentivité et présence d'un article est correcte, elle doit pouvoir trouver un appui dans la morphosyntaxe, au sens où certains cas (comme le nominatif) devraient être davantage compatibles avec l'article que d'autres (comme le génitif ou le datif). C'est bien ce que semble montrer notre corpus:

31. Ainsi Thucydide 1.23.3.4, Xénophon, *Helléniques* 2.3.4.1.

32. Ainsi Thucydide 2.28.1.2, 4.52.1.1, Hérodote 7.37.7.

Tableau 2. Répartition des occurrences par leur marquage casuel

	Avec article	Sans article
Nominatif	25	15
Accusatif	34	38
Génitif	19	54
Datif	8	15
Total	86	122

Les cas où la répartition entre emplois avec article et emplois sans article est la plus significative, sont le nominatif où les emplois avec article dominant nettement, et le génitif où les emplois sans article sont nettement plus fréquents³³. La répartition au nominatif est d'autant plus remarquable qu'elle aboutit à une inversion du *ratio* moyen, en faveur des emplois avec article. Les occurrences au datif semblent aller dans le sens attendu, mais nous nous garderons d'en tirer quelque enseignement que ce soit, au vu du faible nombre d'occurrences. À l'accusatif, aucune tendance nette ne se dessine, ce qui ne nous étonne pas dans le cadre de notre hypothèse qui fait une place au caractère agentif du syntagme nominal : un syntagme nominal à l'accusatif peut en effet être second argument d'un verbe (et dans ce cas, on s'attend à ce qu'il soit employé sans article), mais il peut également être premier argument d'un verbe, notamment lorsque ce dernier est à l'infinitif (et dans ce cas, c'est la présence d'un article que nous attendons). La situation à l'accusatif nous incite donc à affiner le critère de l'agentivité, en ne nous contentant pas du marquage morphosyntaxique qu'est le marquage casuel, mais en intégrant dans notre réflexion les fonctions syntaxiques, c'est-à-dire la position du syntagme nominal vis-à-vis du noyau prédicatif.

Ainsi quand le syntagme nominal pourvu d'un article (« le soleil ») est le premier argument du verbe, il ne se limite pas aux verbes strictement monovalents : le verbe peut se construire avec un attribut (11 occurrences lorsque le syntagme « le soleil » est au nominatif, 6 occurrences lorsqu'il est à l'accusatif) ; surtout l'expression « le soleil » peut être le premier argument d'un verbe bivalent (3 occurrences lorsqu'il est au nominatif, autant lorsqu'il est à l'accusatif). Aucune de ces caractéristiques ne se retrouve avec des syntagmes nominaux sans article (« soleil »). Les exemples (13a) et (13b) illustrent cette particularité d'emploi :

- (13) a. ὅταν [...] ὅν ὁ ἥλι-ος καταλάμπ-ει σαφῶς ὁρῶ-σι
 [hótan hō:n ho hé:li-os katalámp-e: sap^hô:s horô:-si]
 quand ce.que- le- soleil- éclaire- clairement ils.voient-
 GÉN.PL NOM.SG NOM.SG IND.PR.3SG IND.PR.3PL
 « Quand ils voient clairement ce que le soleil éclaire » (Platon, *République* 508d1)

33. Ces résultats concordent avec les remarques faites dans Rijksbaron, 2006 : 246 à propos d'un nom propre, le nom de Cyrus, dans l'*Anabase* de Xénophon. D'après ses relevés, l'emploi avec article est proportionnellement plus important au nominatif qu'aux autres cas (sans que le nombre des emplois avec article ne dépasse le nombre des emplois sans article dans son corpus).

b.	ἐὰν	δὲ	νότιόν	τε	ἦ	καὶ	ἥλιος	ἐπιλάμπ-η
	[eàn	de	nótion	te	ê:i	kaj	hé:li-os	epilámp-ε:i]
	si	PART	humidi-	PART	est-SUBJ.PR.3SG	et	soleil-	brille-SUBJ.
			té-NOM.				NOM.SG	PR.3SG
			SG					

« S'il y a de l'humidité et que le soleil brille » (Xénophon, *Cynégétique* 8.1.5)

Le parallélisme entre (13a) et (13b) repose sur le verbe « briller », « éclairer » (λάμπω [lámpo:]), avec deux préverbes différents ; notons que les deux préverbes peuvent avoir des emplois comme verbes monovalents et comme verbes bivalents. Ce ne sont donc pas les verbes eux-mêmes qui sont liés à la présence ou à l'absence d'article, mais la construction syntaxique : en (13a) le soleil est le premier argument d'un verbe bivalent, ce qui dénote un degré d'agentivité supérieur à ce que l'on observe en (13b) où le soleil est le premier argument d'un verbe monovalent. Un plus haut degré d'agentivité semble ainsi corrélé à l'emploi d'un article.

Si l'on passe en revue les différents emplois en gardant à l'esprit ce critère, les indications de la pertinence de l'agentivité s'accroissent. Nous avons déjà mentionné comment se présentait la situation au nominatif (emplois avec l'article corrélés à une plus grande agentivité du nom). À l'accusatif avec article, les emplois comme premier argument sont plus fréquents avec article (9 occurrences dont 3 comme premier argument d'un verbe bivalent) que sans article (4 occurrences qui s'expliquent par d'autres influences)³⁴. Les occurrences au génitif sont intéressantes dans la mesure où parmi les 19 occurrences avec article, 11 relèvent de ce même critère de l'agentivité (comme premier argument d'un verbe dans un génitif absolu, comme complément d'agent d'un verbe passif à 7 reprises et à 3 reprises dans des syntagmes exprimant l'influence active du soleil)³⁵ ; en revanche, parmi les 54 emplois au génitif sans article, on ne trouve que 4 emplois en premier argument, dans le cadre d'un génitif absolu (et tous relèvent de l'expression d'une action prototypique, voir 5.1) et le seul exemple de complément d'agent d'un verbe passif est problématique³⁶.

Si l'on en reste à ces grandes tendances, il semble qu'il existe une assez bonne corrélation entre haut degré d'agentivité, y compris construit syntaxiquement, et présence d'un article. Cependant, il ne faut pas se dissimuler l'existence de contre-exemples et l'influence, que nous avons déjà signalée à l'occasion, d'autres facteurs. Puisque la répartition entre emplois sans article et emplois avec article n'a rien d'une évidence, il paraît raisonnable de supposer que l'explication réside dans l'existence d'un faisceau

34. En l'occurrence dans le cadre d'une expression figée (Xénophon, *Cyropédie* 8.3.2.2, voir section 5.1 pour ces emplois) et 3 fois comme premier argument du verbe « être », ce qui ne suppose pas un haut degré d'agentivité (Hérodote 7.37.13, Platon, *Apologie* 26d1 et *Phédon* 116e2).

35. Dans des expressions du type « tirer son principe du soleil », par exemple.

36. Il s'agit de Thucydide, 4.35.4.3 et la difficulté vient de la coordination : ὑπό τε τῆς μάχης καὶ δίψης καὶ ἡλίου [hypo te té:s mákh:e:s kaj díps:e:s kaj he:líu:], littéralement « à.cause.de et le combat et soif et soleil », c'est-à-dire « à cause à la fois du combat, de la soif et du soleil ». La structure, et en particulier l'usage de la coordination polysyndétique, incite à se demander si l'article n'est pas employé en facteur commun pour les trois noms. Si ce n'est pas le cas, on peut justifier la différence entre les trois noms si l'on reconnaît que « le combat » renvoie à un procès actualisé et saillant dans la mémoire discursive, alors que « soif » et « soleil » renvoient à des principes actifs, mais non actualisés.

de facteurs. Dans la suite de cette étude, nous explorerons successivement les facteurs ancrés dans la syntaxe, et ceux qui relèvent de la pragmatique.

4. LA PRISE EN COMPTE DU NIVEAU SYNTAXIQUE

Il s'agit de s'interroger dans cette section sur l'existence de contraintes syntaxiques pour expliquer la présence ou l'absence de l'article. L'existence de tels critères est en effet hautement probable et des études antérieures se sont ainsi fait l'écho de caractéristiques récurrentes. Ainsi, dans un article consacré aux noms abstraits, qui présentent la même alternance apparemment gratuite entre présence et absence de l'article, David Sansone (1993: 196-197) remarque la différence entre un nom comme ἀρετή [*areté:*] (« la vertu ») et un nom comme ῥητορικὴ [*r^he:toriké:*] (« la rhétorique »). Chez Platon, dans un corpus constitué de trois dialogues (*Protagoras*, *Gorgias*, *Ménon*), l'auteur remarque que ἀρετή [*areté:*] s'emploie dans 38 % des cas avec un article, alors que la proportion s'élève à 83 % pour ῥητορικὴ [*r^he:toriké:*]. Ces deux noms sont bien des abstraits, mais ῥητορικὴ [*r^he:toriké:*] est morphologiquement un adjectif féminin, et ses emplois conservent des traces de la substantivation à la base de son emploi, malgré sa valeur de nom abstrait. Dans le même ordre d'idées, selon le même auteur, une part importante des emplois de ἀρετή [*areté:*] avec article s'expliquent parce qu'ils sont accompagnés d'un démonstratif, qui nécessite normalement en grec ancien l'emploi d'un article. De telles remarques semblent bien indiquer qu'un nom peut devoir son article à la structure syntaxique dans laquelle il s'insère. Deux structures syntaxiques semblent particulièrement jouer un rôle pour le nom du soleil, les syntagmes adnominaux au génitif et les syntagmes prépositionnels.

4. 1. LE SYNTAGME ADNOMINAL AU GÉNITIF

Les syntagmes adnominaux au génitif présentent quelques régularités dans l'emploi de l'article qui semblent liées à la construction syntaxique elle-même. Certes, il arrive que ces contraintes syntaxiques soient corrélées à des particularités sémantiques. Apollonius Dyscole notait déjà, au II^e siècle de notre ère (dans Lallot, 1997: § 57), que tout nom au génitif, lorsqu'il est partitif, prend obligatoirement l'article; il expliquait cette situation par le fait que prélever une partie d'un ensemble suppose l'ensemble de départ déjà connu. De fait, une telle contrainte n'existe pas pour les autres emplois du génitif. C'est donc la particularité sémantique de l'article qui expliquerait certaines configurations syntaxiques récurrentes. On retrouve le même primat de la sémantique dans un cas bien mis en évidence dans Bakker, 2009: 172-174. Comme elle le remarque, « *a classifying genitive cannot function as the anchor of a relatable entity* ». Un « génitif classifiant » indique à quel type appartient le référent: c'est la différence en anglais entre *the daughter of a king* (indéfini spécifique, avec article) et *a king's daughter* (indéfini non spécifique, sans article, ou « génitif classifiant » dans sa terminologie). Dans de tels contextes syntaxiques et sémantiques, les emplois sont toujours dépourvus d'article en grec.

En réalité, les contraintes syntaxiques vont bien au-delà de ces cas sémantiquement motivés. On observe fréquemment le phénomène suivant: quand un syntagme adno-

minal au génitif modifie un nom, il a tendance à présenter un article si le nom modifié en présente un lui-même et il a tendance à en être dépourvu si le nom modifié en est lui-même dépourvu. Ce phénomène a été remarqué à l'occasion de différentes études sur des points particuliers, qu'il s'agisse des noms propres ou des noms abstraits, deux autres cas de figure où la présence de l'article semble immotivée. Ainsi, Gildersleeve (1900: § 541) remarque, à propos des noms propres, que les théonymes au génitif ont tendance à prendre l'article si le nom dont ils dépendent présente lui aussi un article; Sansone, 1993: 197 remarque de même une forte tendance pour les noms abstraits à présenter un article quand ils sont compléments du nom de syntagmes nominaux eux-mêmes pourvus d'un article³⁷.

Ce critère syntaxique est assez robuste et, en ce qui concerne le nom du soleil dans notre corpus, il est presque sans contre-exemple, comme le montre le tableau 3:

Tableau 3. Emplois comme syntagme adnominal au génitif

Nom modifié par ἡλιος [hé:lios]	Emplois de ἡλιος [hé:lios]	
	Avec article	Sans article
Avec article	6	1
Sans article	1	28

Les deux contre-exemples peuvent être expliqués. Dans le premier cas, l'absence d'article de ἡλιος [hé:lios] au génitif adnominal s'explique sans doute par la coordination:

- (14) *περὶ τ-ἦν τ-ῶν ἄστρ-ων φορ-ὰν καὶ ἡλί-ου καὶ σελήν-ης*
 [peri t-ε:n t-ô:n ástr-o:n p^hor-àn kai he:lí-u: kai selé:n-e:s]
 au.sujet. le- les- astres- mouvement- et soleil- et lune-
 de ACC.SG GÉN.PL GÉN.PL ACC.SG GÉN.SG GÉN.SG
 «au sujet du mouvement des astres, du soleil et de la lune» (Platon, *Gorgias* 451c9)

De manière attendue, le génitif adnominal («les astres») est enclavé entre l'article et le nom qu'il modifie et il présente un article tout comme lui. En revanche, le nom du soleil et de la lune, qui ne se trouvent pas dans la position attendue d'un génitif adnominal, ne présentent pas l'article; tout se passe comme si ces deux mots étaient moins étroitement liés au nom qu'ils modifient. Cette remarque ne constitue certes pas une explication, mais elle montre que ce contre-exemple présente des spécificités syntaxiques. Le second contre-exemple, avec un article pour le génitif adnominal, alors que le nom modifié ne présente pas d'article, est plus aisé à repousser:

- (15) *τοῦ τε ἡλί-ου ἐκλιπές τι ἐγένετο*
 [tu: te he:lí-u: eklipés ti egéneto]
 le-GÉN.SG PART soleil- manquant- quelque.chose- se.produisit-
 GÉN.SG NOM.NT.SG NOM.NT.SG IND.AO.3SG

37. Il fait la même remarque pour les noms abstraits employés dans un syntagme prépositionnel dépendant d'un nom lui-même pourvu d'un article.

« Et il se produisit une éclipse du soleil » (Thuc., 4.52.2)

En (15), s'il est vrai que le syntagme modifié est indéfini, sans la moindre ambiguïté (en raison de la présence de l'indéfini $\tau\iota$ [ti]), il n'est pas exact de le qualifier de syntagme nominal, $\acute{\epsilon}\kappa\lambda\iota\pi\acute{\epsilon}\varsigma$ [eklipés] étant en effet un adjectif neutre. Littéralement, la phrase signifie donc « quelque chose manquant au soleil se produisit donc », et l'on comprend dans ces conditions que le génitif comporte un article: s'il s'agit de prélever une part (et nous rejoignons ici la remarque d'Apollonios Dyscole citée en tête de cette section), il est nécessaire que l'ensemble de départ soit défini.

Ainsi l'emploi du nom du soleil comme syntagme adnominal au génitif entraîne une contrainte sur l'emploi de l'article, faisant apparaître un article inattendu lorsque le nom modifié comporte un article.

4. 2. LES SYNTAGMES PRÉPOSITIONNELS

Les syntagmes prépositionnels présentent un autre cas de contrainte syntaxique en ce qui concerne l'emploi de l'article. Ainsi, comme le remarque Basil Lanneau Gildersleeve (1900: § 554), les noms propres employés dans un syntagme prépositionnel « *show a tendency to resist the article* ». Cette tendance est en fait une caractéristique plus générale des syntagmes prépositionnels. Ainsi, Stephanie Bakker (2009: 174-175) note: « *N[oun] P[hrases] consisting of a preposition and a noun that form a fixed adverbial expression [...] generally omit the article, even if the noun refers to an unequivocally relatable entity.* » Cette tendance serait liée à la valeur adverbiale de tels syntagmes prépositionnels sans article, comme le signalaient Kühner et Gerth, 1904: 605. Ainsi, on pourrait faire contraster (16a) et (16b)³⁸:

- | | | | | |
|------|----|--------------------------------------|-----------------------|---|
| (16) | a. | $\epsilon\iota\varsigma$ | $\tau\text{-}\eta\nu$ | $\acute{\omicron}\delta\text{-}\acute{\omicron}\nu$ |
| | | [e:s | t-ɛ:n | hod-ón] |
| | | PRÉP | le-ACC.SG | route-ACC.SG |
| | | « sur la route » (Hérodote 2.151.δ2) | | |
| | b. | $\kappa\alpha\tau'$ | | $\acute{\omicron}\delta\text{-}\acute{\omicron}\nu$ |
| | | [kat' | | hod-ón] |
| | | PRÉP | | route-ACC.SG |
| | | « en chemin » (Hérodote 7.10.θ3) | | |

Autant en (16a), « la route » désigne une entité référentielle et actualisée, ce qui explique l'emploi de l'article, autant en (16b) la route n'est ni référentielle ni actualisée, ce qui explique l'absence d'article.

Une telle présentation des données a d'évidents mérites, notamment parce qu'elle ne dément pas les caractéristiques habituelles des articles du grec. Si elle permet de rendre compte des grandes tendances, elle ne suffit cependant pas à expliquer le détail

38. D'après Bakker, 2009: 175.

des données. Comme le montre le tableau 4, les emplois avec article, bien que moins fréquents que les emplois sans article, constituent une part non négligeable du corpus :

Tableau 4. Occurrences du nom du soleil en syntagme prépositionnel

	Emploi sans article	Emploi avec article
À l'accusatif	18	9
Au génitif	11	10
Au datif	9	6
Total	39	25

Selon nous, la question des syntagmes prépositionnels ne doit pas être séparée de deux autres questions : l'existence d'influences pragmatiques (sur lesquelles nous reviendrons dans la section 5), et le caractère agentif ou non du syntagme concerné. Les exemples (17a) et (17b) devraient suffire à montrer que l'explication des syntagmes prépositionnels doit nécessairement faire intervenir plusieurs facteurs :

- (17) a. εἰς ἥλιον ἀποβλέπο-ντ-ες
 [e:s h̄e:li-on apoblépo-nt-es]
 PRÉP soleil-ACC.SG regardant-PART.PR.ACT.-NOM.PL
 « regardant (vers) le soleil » (Platon, *Lois* 897d8)
- b. εἰς δὲ τὸν ἥλιον οὐ δύνανται ἀντιβλέπ-ειν
 [e:s de t-on h̄e:li-on u: dýnantai antiblep-e:n]
 PRÉP PART le- soleil-ACC.SG ne.pas peuvent- regarder-
 ACC.SG IND.PR.3PL INF.PR.ACT
 « et ils ne peuvent pas regarder (vers) le soleil » (Xénophon, *Mémoires* 4.7.7.3)

Ces deux exemples sont tout à fait parallèles, avec la présence de deux verbes « regarder » qui ne diffèrent que par leur préverbe, et introduisent tous deux leur second argument au moyen de la même préposition. Il paraît difficile de dire que l'emploi avec article est plus référentiel ou plus actualisé que l'emploi sans article ; le fait que les deux syntagmes en question soient régis par une préposition ne peut donc constituer un critère pertinent à soi seul³⁹.

L'un des critères qui l'emportent selon nous sur l'insertion dans un syntagme prépositionnel est celui de l'agentivité. Nous avons cité en 3.1., des exemples (numérotés (10) et (11)) comprenant la préposition *πρός* [*pros*] ; dans ces exemples, l'emploi avec article faisait intervenir des noms plus référentiels que les emplois sans article, mais surtout, selon nous, plus agentifs. La distinction est particulièrement nette avec la préposition *ὑπό* [*hypo*], qui a un sens local (« sous », voir (18a)), et un sens abstrait (« sous l'effet

39. Selon nous, l'explication de ces deux exemples peut se formuler de la manière suivante : l'emploi par défaut est l'emploi sans article, en général et *a fortiori* dans un syntagme prépositionnel qui présente cette tendance. C'est donc l'emploi avec article qu'il faut expliquer. Or l'exemple (17b) apparaît dans un passage qui discute de la nature du soleil : c'est le caractère saillant du référent dans ce passage qui explique selon nous l'emploi de l'article (voir section 5.2 pour ce critère).

de», voir (18b)), ce qui en fait la préposition normalement employée pour introduire l'agent d'un verbe passif :

- (18) a. μῆπω ὑπὸ ἡλί-ου ἔωρᾶτο μηδὲ γῆ ἦν
 [mé:po: hypo he:lí-u: heo:râ:to me:dè gē: ê:n]
 ne.pas.encore PRÉP soleil- était.vu- et.ne.pas terre- était-
 GÉN.SG IMPFT.PASS.3SG NOM.SG IMPFT.3SG
 « [i.e. il cherchait un endroit qui, au moment où il tuait sa mère] ne se voyait pas encore sous le soleil et n'était pas encore une terre » (Thucydide, 2.102.5.7)
- b. ὑπὸ μὲν τ-οῦ ἡλί-ου καταλαμπόμενοι
 [hypo men t-u: he:lí-u: katalampó-men-oi]
 PRÉP PART le- soleil- éclairés-PTCP.
 GÉN.SG GÉN.SG PASS-NOM.M.PL
 « éclairés par le soleil » (Xénophon, *Mémorables* 4.7.7.4)

Comme le montrent clairement ces exemples, lorsque la préposition a un sens local, le syntagme prépositionnel est dépourvu d'article, comme on peut s'y attendre. En revanche, lorsque la préposition est employée pour construire l'agent d'un verbe passif, l'article est employé. Dans notre corpus, les deux exemples avec un sens local sont employés sans article⁴⁰; en revanche, les sept occurrences où la même préposition est employée pour construire un agent présentent toutes un article⁴¹.

Si le critère de l'agentivité est plus puissant que celui de l'insertion dans un syntagme prépositionnel, les emplois au datif semblent cependant résister à l'explication. Tout se passe comme si au datif, l'opposition entre emplois avec article et emplois sans article était neutralisée, dans les syntagmes prépositionnels, mais également au-delà de ces emplois. L'exemple (19) montre bien le type d'occurrences qui semble résister à l'interprétation :

- (19) a. ἅμα ἡλί-ω δύν-οντ-ι
 [háma he:lí-o:j dýn-ont-i]
 en.même.temps.que soleil-DAT.SG se.couchant-
 PART.PR.ACT-DAT.SG
 « au moment où le soleil se couche » (Xénophon, *Anabase* 2.2.13.4)
- b. ἅμα τ-ῶ ἡλίω δύν-οντ-ι
 [háma t-ô:j he:lí-o:j dýn-ont-i]
 en.même.temps.que le-DAT.SG soleil-DAT.SG se.couchant-
 PART.PR.ACT-DAT.SG
 « au moment où le soleil se couche » (Xénophon, *Helléniques* 1.6.21.4)

Il reste toujours possible que ce sentiment d'alternance non expliquée repose sur une défaillance de nos explications, sur le fait que nous n'aurions pas trouvé le critère pertinent qui fasse ressortir les spécificités d'emploi. Nous formulons cependant

40. Outre (18a), Platon, *Critias* 115b5 dans un syntagme prépositionnel au datif.

41. En plus de (18b), Xénophon, *Économique* 16.14.6, 19.11.7, 19.19.2, Hérodote 2.25.18, 2.25.30, 3.125.16.

une hypothèse, qui s'appuie sur le sentiment que le critère de l'agentivité joue un rôle déterminant. Dans notre corpus, le datif est le seul cas qui ne connaisse pas d'emploi avec le rôle sémantique d'agent (pour l'essentiel, le datif est employé pour exprimer le bénéficiaire ou divers circonstants dans des syntagmes prépositionnels); dans cette situation, l'opposition entre emplois avec article et emplois sans article perd peut-être de sa pertinence. Cette hypothèse ne doit cependant pas nous dissimuler la difficulté d'explication pour des exemples comme (19). À notre avis (mais nous ne sommes pas en mesure de le prouver), dans les exemples (19), la forme attendue est celle de (19a), sans article, et ce pour trois raisons: la forme sans article est probablement la forme par défaut dans ce système; les emplois en syntagme prépositionnel sont connus pour être volontiers dépourvus d'article; il s'agit d'une action prototypique (le coucher du soleil), autre contexte où l'article tend à ne pas être employé (cf. *infra*). Dans ces conditions, lorsque le nom du soleil est associé à un participe, dont on peut considérer qu'il constitue en quelque sorte le premier argument, l'agentivité peut prendre le dessus, ce qui expliquerait l'emploi de l'article. Le fait qu'il existe des paires d'exemples comme (19a) et (19b) nous incite à penser que ces constructions sont soumises à des influences contradictoires, qui expliquent la double possibilité constatée. Remarquons que les six exemples de datifs employés dans des syntagmes prépositionnels et accompagnés de l'article sont tous de la forme « en même temps que le soleil se levant/se couchant », ce qui semble corroborer cette hypothèse⁴².

Ainsi, s'il existe des contextes syntaxiques qui semblent influencer sur la présence ou l'absence de l'article, ceux-ci n'ont pas la même force: la congruence entre le syntagme nominal au génitif et le nom modifié joue un rôle bien plus net que la pression pour l'absence d'article dans les syntagmes prépositionnels. Comme nous l'avons vu, cependant, il reste suffisamment de contre-exemples pour qu'il soit nécessaire de rechercher d'autres critères, notamment dans le domaine pragmatique.

5. CRITÈRES PRAGMATIQUES

Deux contextes jouent encore un rôle dans la présence ou l'absence d'un article: l'insertion du nom du soleil dans une expression dénotant une action prototypique, et son insertion dans des passages où il constitue l'élément saillant du discours.

5. 1. PHRASÉOLOGIE ET ACTIONS PROTOTYPIQUES

Dans certaines expressions, qui ne sont pas nécessairement figées mais relèvent de l'action prototypique du référent, l'article peut être omis. Comme le remarque Basil Lanneau Gildersleeve, « *prepositional phrases and other formulae may dispense with the article* »; et au nombre des « formules » susceptibles de s'employer sans article, l'auteur cite notamment l'expression ἡλίος ἐδύετο [*hélios edýeto*] « le soleil se coucha ». Un

42. Il s'agit, outre (19b), de Xénophon, *Helléniques* 2.1.23.2, *Anabase* 2.2.13.4, Hérodote 3.85.5, 3.87.5, 8.64.4. Notons qu'Hérodote, pourtant bien connu pour être influencé par le style homérique, où l'article n'est encore qu'émergent, connaît de tels emplois, pourtant délicats dans la synchronie du grec classique (en tout cas, délicats pour notre analyse de modernes).

tel phénomène ne serait pas sans parallèle en-dehors du grec ancien. En effet, on sait qu'en français l'article est nécessairement exprimé dans de telles structures, mais que les particularités de l'article dans des expressions comme « aller à l'école » ou « être à l'hôpital », montrent un fonctionnement différent de l'article (en termes de référentialité, de spécificité, de faculté à être repris anaphoriquement, par exemple). Dans de telles expressions, comme l'a montré Corblin, 2011, l'identification du référent se fait sur une base fonctionnelle : l'hôpital ou l'école sont identifiables en tant que lieux institutionnels, éventuellement appréhendés dans le cadre de routines sociales. Ces emplois, qui relèvent du « défini faible », sont corrélés à l'expression d'actions prototypiquement associées au référent. L'absence d'article du grec ancien correspondrait à de tels emplois du défini faible en français.

Les langues disposent parfois de moyens grammaticaux qui rendent visible cette valeur particulière de l'article défini. C'est le cas en allemand où les prépositions à article intégré (*zum, vom, am*) s'emploient précisément pour exprimer de telles routines sociales, contrairement à l'emploi de ces prépositions séparées de l'article. Les exemples (20) et (21) sont cités dans König et Haspelmath, 1998 : 536 :

- (20) *Ich muss morgen zum Augenarzt*
 je dois demain à.l' oculiste
 « Je dois aller demain chez l'oculiste »
- (21) a. **Ich muss morgen zum netten Augenarzt*
 je dois demain à.l' gentil oculiste
 b. *Ich muss morgen zu dem netten Augenarzt*
 je dois demain à le gentil oculiste
 « Je dois aller demain chez le gentil oculiste »

Pour reprendre les termes des auteurs, dans l'exemple (20), la préposition à article intégré s'emploie parce que la définitude est construite par le cadre (ce que Francis Corblin appellerait la routine sociale), alors qu'en (21b), la définitude est établie dans le discours. Enfin, on peut citer le cas du grec moderne où le nom peut être modifié par un article défini, un article indéfini ou ne pas être modifié. Comme le signale Irini Tsamadou-Jacoberger (1998), le grec moderne n'emploie pas d'article dans deux structures comparables aux exemples que nous commentons : dans des expressions en partie figées qui renvoient à des routines sociales (comme βλέπω τηλεόραση [*vlépo tileóراسi*] « je regarde [la] télévision » ou ακούω μουσική [*akúo musikí*] « j'écoute [de la] musique », 1998 : 55-56), ou pour ce qu'elle nomme des localisations notionnelles, pour des lieux institutionnels identifiés sur une base fonctionnelle (πάω σχολείο [*páo scholío*] « je vais [à l']école » ou γυρίζω σπίτι [*jirízo spíti*] « je rentre [à la] maison », 1998 : 61-63)⁴³. Même si les moyens diffèrent entre les langues, on voit qu'il est possible de ne pas rencontrer d'article pour les procès qui dénotent une action prototypique.

43. Ces expressions sont en réalité plus compliquées puisque non seulement l'article n'est pas présent, mais la préposition directionnelle σε [*se*] est, elle aussi, absente, alors qu'elle peut tout à fait s'employer devant un nom avec un article indéfini, voire sans article.

Si un tel emploi doit s'observer en grec ancien dans des expressions impliquant le nom du soleil, il paraît clair qu'il s'agit de procès dénotant le lever et le coucher du soleil, comme le remarquait déjà Basil Lanneau Gildersleeve que nous avons cité au début de cette section. De fait, comme le montre le tableau 5, dans de telles expressions, c'est bien l'absence d'article qui domine :

Tableau 5. Emplois du nom du soleil pour des actions prototypiques

	Sans article	Avec article
Nominatif	6	3
Accusatif	12	1
Génitif	26	0
Datif	5	6
Total	49	10

Remarquons que la tendance est particulièrement nette à l'accusatif et au génitif, nettement moins au nominatif ou au datif. L'absence d'article dans le cadre d'actions prototypiques peut apparaître y compris quand le nom du soleil est le premier argument du verbe, comme dans les exemples (22), dans des constructions où le nom du soleil est au nominatif (22a) ou à l'accusatif (22b) :

- (22) a. καὶ ἥλι-ος ἀνέσχεν
 [kaj hé:li-os anésk^hen]
 et soleil-NOM.SG se.leva-IND.AO.3SG
 « et le soleil se leva » (Platon, *Banquet* 220d5)
- b. πρὶν ἥλι-ον ἀνατέλλειν
 [prin hé:li-on anatélle:n]
 avant soleil-ACC.SG se.lever-INF.PR.ACT
 « avant que le soleil ne se lève » (Xénophon, *Cyropédie* 8.3.2.2)

Dans ces deux exemples, si l'on considère que le nom du soleil est par défaut dépourvu d'article, il faut comprendre que dans le cadre d'une expression d'une action prototypique, le caractère agentif du procès n'a pas été suffisant pour faire apparaître l'expression de l'article. Comment expliquer dans ces conditions que l'article apparaisse marginalement ? Le seul exemple à l'accusatif, en (23), illustre un cas de figure où le lever du soleil n'a en fait rien de prototypique :

- (23) τετράκις ἔλεγον ἔξ ἡθέ-ων τ-ὸν ἥλι-ον ἀναστῆναι
 [tetrákis élegon eks é:t^hé-o:n t-on hé:li-on anasté:nai]
 quatre.fois disaient- hors.de demeure- le- soleil- se.lever-
 IND.IMPFT.3PL GÉN.PL ACC.SG ACC.SG INF.AO.ACT
 « Ils disaient que le soleil s'était levé quatre fois hors de sa demeure (habituelle) »
 (Hérodote, 2.142.15)

Il est tout à fait inhabituel que le soleil se lève à d'autres endroits de l'horizon que ceux auxquels on est accoutumé dans une région donnée; dans ces conditions, l'expression ne peut pas être considérée comme une action prototypique. On ne s'étonne donc pas de voir apparaître l'article dès lors que le nom du soleil est le premier argument d'un verbe. En ce qui concerne les trois exemples au nominatif, ils reçoivent tous les trois la même explication: ils apparaissent dans des passages où le soleil est le thème central du propos⁴⁴; c'est ce dernier critère qu'il nous reste à envisager.

Il apparaît donc que l'insertion dans des expressions d'actes prototypiques joue un rôle déterminant, en exerçant une pression pour ne pas exprimer l'article, pression qui bat même en brèche le critère de l'agentivité.

5. 2. SAILLANCE ET PRISE EN COMPTE DE L'ÉCHELON TEXTUEL

D'après Albert Rijksbaron (2006: 248-253), un nom propre comme le nom de Cyrus est employé pour exprimer une anaphore forte et une mise en relief, soit qu'il s'agisse de faire ressortir le rôle du personnage par contraste avec d'autres (ce qui est particulièrement net dans le cadre de tours de parole), soit qu'il s'agisse de souligner le rôle du personnage à un moment précis de l'action. Un indice fort de ce comportement du nom propre se voit au fait que dans le corpus de Rijksbaron, 2006, l'essentiel des occurrences du nom propre employé avec un article est concentré dans deux passages. Une première approche de la saillance demande de prendre en compte l'échelon textuel.

Or, ce critère s'avère particulièrement important dans les emplois du nom du soleil: 34 des 86 occurrences du nom du soleil employé avec l'article, c'est-à-dire plus d'un tiers, apparaissent dans des passages où le soleil constitue le thème central du passage. Ces 34 occurrences se répartissent comme suit:

- Xénophon, *Mémorables*, 3.8.9.4-3.8.9.8 (2 occurrences): sur la disposition des maisons en fonction du soleil;
- Xénophon, *Mémorables* 4.3.8.1-4.3.9.4 (2 occurrences): tout est fait pour l'homme, même le mouvement du soleil;
- Xénophon, *Mémorables*, 4.7.7.2-4.7.7.10 (6 occurrences): sur la nature du soleil;
- Xénophon, *Mémorables* 4.181.18 (1 occurrence): pourquoi appelle-t-on une source « source du Soleil »;
- Xénophon, *Économique*, 16.3.3-16.14.6 (2 occurrences): sur le rôle essentiel du soleil;
- Hérodote 2.24.4-2.26.7 (8 occurrences): pourquoi les rivières sont sèches;
- Hérodote 7.226.5-7.226.11 (2 occurrences): les flèches des barbares cachent le soleil;
- Hérodote 7.54.2-7.54.12 (4 occurrences): prière adressée au soleil⁴⁵;

44. Hérodote 4.181.18 (pourquoi une source est appelée « source du Soleil »), Hérodote 7.54.5 (contexte d'une prière au soleil), Platon, *Cratyle* 413c1 (dans le cadre d'un raisonnement par l'absurde, on imagine que le soleil est une forme de la justice). Les six exemples au datif, difficiles à bien des égards, ont été abordés dans l'examen des syntagmes prépositionnels; rappelons que nous avons suggéré que la multitude de facteurs à l'œuvre (syntagme prépositionnel et action prototypique qui plaident pour une absence d'article vs agentivité importante qui plaide pour la présence d'un article) explique l'absence de tendance nette pour ces quelques exemples.

45. On aurait pu choisir, dans un tel contexte, de comprendre le nom du soleil comme un nom propre, désignant le dieu, mais rien n'empêche dans le texte de comprendre que les prières sont adressées à l'astre.

– Platon, *République* 515e8-517b3 (5 occurrences) : dans le mythe de la caverne, au sujet de la privation de lumière ;

– Platon, *Cratyle* 413b4-413c1 (2 occurrences) : dans le cadre d'un raisonnement par l'absurde, on admet que le juste, c'est le soleil.

Dans tous ces passages où le propos porte directement sur le soleil, l'emploi de l'article est presque exclusif, y compris pour des actions prototypiques ou dans des syntagmes prépositionnels, contextes qui font pourtant pression pour que l'article ne soit pas exprimé. Le critère semble donc solide. Il faut tout de même reconnaître l'existence de trois contre-exemples, qui peuvent recevoir une explication. Dans un exemple (Xénophon, *Mémoires* 4.7.7.2), le nom du soleil a une fonction prédicative, contexte où il est difficile de voir apparaître un article ; dans le second (Xénophon, *Mémoires* 4.7.7.6), il s'agit d'un syntagme adnominal au génitif modifiant un nom lui-même sans article ; dans le troisième enfin (Hérodote 7.226.11), l'explication est autant syntaxique que sémantique : il s'agit d'un syntagme prépositionnel, pour un syntagme ni agentif, ni même référentiel (« au soleil », contrastant explicitement avec le syntagme « à l'ombre », tous deux sans article).

Si le fait que le soleil constitue le thème du propos joue bien un rôle dans l'apparition de l'article, on peut se demander ce qu'il en est lorsque le nom du soleil est thématifié. Cette question a été en particulier abordée par David Sansone (1993 : 199), qui remarque ainsi, à propos des noms abstraits, que lorsqu'un nom abstrait est déplacé par prolepse, il prend fréquemment l'article. La thématification constitue d'ailleurs, selon lui, la principale raison qui justifie l'emploi d'un article devant un nom abstrait : « *The definite article tends to be more at home with topic than with focus* » (1993 : 200). La présence de l'article constitue ainsi selon lui l'une des deux stratégies (avec l'ordre des mots) pour thématifier un syntagme. De fait, dans le cas du nom du soleil, on constate certaines régularités qui semblent aller en ce sens : au nominatif, le nom du soleil accompagné de l'article peut se trouver en tête (7 occurrences sur 24, environ 30 % des cas), alors qu'on ne rencontre qu'une occurrence lorsqu'il est dépourvu d'article. À l'accusatif, on rencontre dans les emplois avec article plusieurs exemples avec une thématification du syntagme, comme en (24) :

(24)	τ-ὸν	ἥλι-ον	τ-οῖς	ὄρω-μὲν-οἰς [...]	οἶμαι
	[t-on	hé:li-on	t-oῖs	horo:-mén-oῖs	ōimai
	le-ACC.SG	soleil-ACC.SG	les-DAT.PL	voyant-PTCP.MOY-DAT.PL	je.pense
	τ-ῆν	τ-οῦ	ὄρα-σθαι	δύναμι-ν	παρέχ-ειν
	t-ē:n	t-u:	horâ:-sthaj	dýnami-n	parék ^h -e:n
	la-ACC.SG	le-GÉN.SG	voir-INF.PR.MOY	puissance-ACC.SG	fournir-INF.
					PR.ACT

« Je pense que, pour ceux qui voient, le soleil apporte la faculté de voir » (Platon, *République* 509b2)⁴⁵.

Nous avons donc choisi d'intégrer ces exemples à notre corpus ; notons cependant que s'il s'agit d'un nom propre, il se comporte très exactement comme les noms communs correspondants.

46. Exemples comparables : Platon, *Lois* 821c4, *Apologie* 26d4, *République* 508a7, tous trois avec l'article.

Dans cet exemple, le soleil est le premier argument du verbe *παρέχειν* [*parék^he:n*], mais sa place indique clairement une thématisation ; il n'est pas étonnant de constater que cet emploi s'accompagne de l'article.

Il ne faut cependant pas exagérer la portée de ces exemples, dans la mesure où le nom du soleil, sans article, peut occuper la position thématique. Albert Rijksbaron (2006 : 257) critique d'ailleurs l'importance que donne David Sansone (1993) aux exemples de noms abstraits thématiques, parce que selon lui l'explication est trop puissante et ne prend pas en compte la valeur identifiante de l'article (dans les cas où l'article exprime la présupposition que l'interlocuteur sait comme le locuteur à quoi se réfère le nom abstrait). En ce qui concerne le nom du soleil, l'objection est moins pertinente : pour un objet d'expérience immédiate par les sens, et dont l'unicité est définitoire, l'existence d'une valeur identifiante de l'article est plus difficile à reconnaître. Les remarques d'Albert Rijksbaron incitent en tout cas à reconnaître que les tendances que nous pensons mettre en évidence à partir d'une étude de cas sur le nom du soleil ne sont pas nécessairement strictement identiques pour tous les noms où l'alternance entre emplois avec article et emplois sans article semble immotivée (c'est le cas aussi bien pour les noms abstraits que pour les noms propres, où la valeur identifiante peut jouer un rôle). Les remarques que nous formulons sur les possibilités de thématisation ne sont donc pas un argument décisif, mais plutôt une particularité concordante avec les remarques précédentes, où nous avons souligné que l'emploi de l'article était presque obligatoire lorsque le soleil était l'objet du propos.

6. CONCLUSION : UN FAISCEAU DE FACTEURS À HIÉRARCHISER

Partant de l'idée qu'une variation apparemment libre répondait nécessairement à des critères, même nombreux ou complexes, nous avons recherché les raisons qui expliquent que le nom du soleil puisse être accompagné ou non de l'article, alors que l'emploi d'un article semble redondant avec un nom dénotant un référent unique.

Nous avons trouvé différents critères, plus ou moins puissants. Certains relèvent de la sémantique : plus l'agentivité du soleil apparaît, plus l'article est employé, tendance qui n'est pas sans contre-exemple. D'autres relèvent de la syntaxe : lorsque le nom du soleil est un génitif adnominal, il tend à adopter l'article (ou son absence) du nom qu'il modifie ; ce critère est nettement plus puissant que celui selon lequel les noms dans des syntagmes prépositionnels tendent à être dépourvus d'article. Enfin, il existe des critères pragmatiques : l'insertion dans un syntagme dénotant une action prototypique tend à susciter la présence d'un article, alors que l'apparition dans un passage où le soleil constitue le thème du propos tend à faire apparaître l'article.

Comme on le voit, deux tendances contradictoires semblent donc à l'œuvre : l'une qui tend à faire apparaître l'article, l'autre qui tend à le faire disparaître. Pour des raisons autant théoriques que pratiques, nous considérons que l'emploi par défaut est l'emploi sans article pour un nom comme celui du soleil. Il faut donc reformuler ces deux tendances : l'une tend à imposer la présence d'un article, quand l'autre tend à conserver le syntagme nominal sans article. Parmi ces deux tendances contradictoires, tous les critères n'ont pas le même poids. Nous avons montré que le critère le plus important, c'est-à-dire celui qui l'emporte sur les autres, est celui de la saillance : quand le soleil est le thème du

propos, il apparaît avec article, même s'il est peu agentif, même s'il désigne une action prototypique, même s'il apparaît dans un syntagme prépositionnel. Le critère qui a le plus d'influence ensuite est celui qui concerne l'expression d'actions prototypiques, qui bloque l'apparition de l'article. Le critère de l'agentivité, qui permet l'apparition de l'article, intervient seulement ensuite. Enfin, l'apparition dans un syntagme prépositionnel, qui bloque l'apparition de l'article, est le critère le plus faible. Pour illustrer cette hiérarchie, prenons l'exemple du nom du soleil au nominatif ou à l'accusatif : si le soleil constitue le thème du passage, il présentera l'article ; dans le cas contraire, s'il désigne une action prototypique, il demeurera dépourvu d'article. S'il n'est ni saillant ni inséré dans une expression d'une action prototypique, il sera pourvu d'un article s'il présente un certain degré d'agentivité. Et s'il ne présente aucune des trois caractéristiques précédentes mais qu'il apparaît dans un syntagme prépositionnel à l'accusatif, il ne comportera pas d'article. Ajoutons que pour les génitifs adnominaux, l'analogie avec le nom modifié intervient haut dans la chaîne de critères (au même niveau que la saillance).

Le modèle que nous proposons n'est pas simple, mais l'enchevêtrement des facteurs à l'œuvre pour expliquer la présence ou l'absence d'un article incite à la mise en évidence d'influences contradictoires que notre étude de corpus nous permet de hiérarchiser. Des études ultérieures permettront peut-être de montrer que cette hiérarchie de facteurs correspond à un principe plus général, et surtout unique ; mais la multiplicité des facteurs, qui ne se limitent pas à l'unicité du référent, à sa référentialité, ou à son caractère identifiable doit être soulignée. La présence d'un article pour un tel référent fait intervenir une multitude de niveaux linguistiques⁴⁷.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAKKER Stephanie, 2009 : *The Noun Phrase in Ancient Greek. A functional Analysis of the Order and Articulation of NP Constituents in Herodotus*, Leiden/Boston, Brill.
- BASSET Louis, 2006 : « La préfiguration dans l'épopée homérique de l'article défini du grec classique », dans E. Crespo *et al.* (dir.), *Word Classes and Related Topics in Ancient Greek*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 105-120.
- BEYSSADE Claire, 2013 : « Back to Uniqueness Presupposition », *Recherches linguistiques de Vincennes* 42, p. 123-137.
- BIRAUD Michèle, 1991 : *La détermination du nom en grec classique*, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice.
- BIZOS Marcel, 1961 : *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck.
- CHANTRAINE Pierre, 1953 : *Grammaire homérique. Tome II. Syntaxe*, Paris, Vuibert.
- CORBETT Greville G., 2000 : *Number*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CORBLIN Francis, 2011 : « Des définis para-intensionnels : être à l'hôpital, aller à l'école », *Langue française* 171, p. 55-75.
- GILDERSLEEVE Basil Lanneau, 1890 : « On the Article with Proper Names », *American Journal of Philology* 11/4, p. 483-487.

47. Mes remerciements vont à Emmanuel Dupraz et à Liana Tronci pour m'avoir incitée à présenter cette recherche.

- , 1900 (rééd.: 1980) : *Syntax of Classical Greek from Homer to Demosthenes*, Groningen, Bouma's Boekhuis V. Publishers.
- GUARDIANO Cristina, 2013 : « The Greek definite article across time », dans M. Stavrou et S. Michalopoulou (dir.), *Studies in Greek Linguistics*, Ινστιτούτο Νεοελληνικών Σπουδών, Aristotle University of Thessaloniki, p. 76-91.
- HARRY J. E., 1898 : « The Omission of the Article with Substantives after οὗτος, ὅδε, ἐκεῖνος in Prose », *Transactions of American Philological Association* 29, p. 48-64.
- HUMBERT Jean, 1960 : *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER Georges, 1990 : « Article défini et démonstratif : approche sémantique versus approche cognitive. Une réponse à Walter de Mulder », dans Georges Kleiber et Jean-Emmanuel Tyvaert (dir.), *L'anaphore et ses domaines*, Metz, Centre d'analyse syntaxique, p. 199-207.
- , 1992 : « Article défini, unicité et pertinence », *Revue romane* 27/1, p. 61-89.
- KÖNIG Ekkehard et HASPELMATH Martin, 1998 : « Les constructions à possesseur externe dans les langues d'Europe », dans J. Feuillet (dir.) *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, p. 525-605.
- KÜHNER Raphael et GERTH Bernhard, 1904 : *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, Hannover, Hahn.
- LALLOT Jean (éd.), 1997 : *Apollonios Dyscole, De la construction*, Paris, Vrin.
- LEMARÉCHAL Alain, 2014 : « Typologie de la complémentation : la linguistique de la diversité des langues prise entre ethnocentrisme et abstraction », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 109/1, p. 1-87.
- MANOLESSOU Io et HORROCKS Geoffrey, 2007 : « The development of the definite article in Greek », *Studies in Greek Linguistics* 27, p. 224-236.
- NAPOLI Maria, 2009 : « Aspects of Definiteness in Greek », *Studies in Language* 33/3, p. 569-611.
- RIJKSBARON Albert, 2006 : « Sur l'article avec nom propre », dans J.-L. Breuil et al. (dir.), *Ἐν κοινωνίᾳ πᾶσα φιλία, Mélanges offerts à Bernard Jacquinod*, Saint-Étienne, Centre Jean-Palmerie, p. 243-257.
- SANSONE David, 1993 : « Towards a New Doctrine of the Article in Greek: Some Observations on the Definite Article in Plato », *Classical Philology* 88/3, p. 191-205.
- TSAMADOU-JACOBBERGER Irini, 1998 : *Le nom en grec moderne. Marqueurs et opérations de détermination*, Paris, L'Harmattan.

Table des matières

Présentation	7
--------------------	---

Première section Variété des langues

Alain Lemaréchal

Indéfini et existentiel : application à quelques langues austronésiennes (tagalog, ilocano, malgache et palau)	13
---	----

Deuxième section Contexte et construction du sens

Olivia Guérin

Référence, textualité et genre discursif : anaphores et généricité dans les descriptions encyclopédiques des récits de voyage	39
--	----

Silvia Pieroni

Quelques remarques sur l' <i>ego</i>	57
--	----

Troisième section Formes et valeurs

Emmanuel Dupraz

<i>Quisquis</i> et <i>quicumque</i> : deux relatifs indéfinis concurrents en latin classique ?	77
---	----

Camille Denizot

Article défini et référent réputé unique : le cas du soleil en grec ancien.....	99
---	----

Liana Tronci

Article défini et valeurs syntaxiques. Quelques réflexions sur l'italien.....	127
---	-----

Les auteurs.....	149
------------------	-----

ASPECTS DE LA DÉFINITUDE

Sous la direction d'Emmanuel DUPRAZ
et de Liana TRONCI

La définitude est une notion linguistique courante : une entité discursive est considérée comme définie par le locuteur dès lors que celui-ci pense que l'interlocuteur la connaît et peut en identifier le référent. Diverses marques linguistiques, souvent des grammèmes, sont analysées selon les langues comme des indicateurs de définitude à la disposition du locuteur.

Ce volume propose six illustrations des notions de défini et d'indéfini qui mettent en valeur la grande diversité des marqueurs associés à l'une et à l'autre. La définitude ou son contraire peuvent être pris en charge par la syntaxe et non par l'emploi de grammèmes. Le contexte et la visée communicative jouent un rôle décisif dans l'emploi des marques de définitude, qui ne doivent pas être étudiées dans l'absolu. Ces marques elles-mêmes, termes grammaticaux ou non, sont susceptibles de porter des traits sémantiques fort divers, auxquels l'opposition entre défini et indéfini ne rend pas pleinement justice.

Une attention toute particulière y est portée à la diversité des langues, indo-européennes ou non, modernes ou anciennes.

Ont collaboré à l'ouvrage : Camille Denizot, Emmanuel Dupraz, Olivia Guérin, Alain Lemaréchal, Silvia Pieroni et Liana Tronci.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE ROUEN ET DU HAVRE